GLOBE
The Global Legislators Organisation

Étude diagnostique sur la mise en œuvre de la comptabilité économique environnementale comme outil de planification pour le développement durable au Nigeria

Comptabilité économique environnementale

Nigeria

UN environment programme 1972-2022

gef GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA NATIONAL ASSEMBLY

Comptabilité économique environnementale

Nigeria

GLOBE

The Global Legislators Organisation

Étude diagnostique sur la mise en œuvre de la comptabilité économique environnementale comme outil de planification pour le développement durable au Nigeria

Consultant :
Natural Eco Capital
Dr. Eugene Itua
17, rue Akingbola
Oregun 101233
Ikeja, Nigeria
Courriel : eitua@ecopital.com

natural eco capital

UN environment programme 50 1972-2022

gef GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA NATIONAL ASSEMBLY

GLOBE International AISBL, imprimé en juillet 2021
Cette publication a été produite par Global Legislators Organization for a Balanced Environment - International a.i.s.b.l. (GLOBE) avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM6) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le cadre du projet *GLOBE Legislators Advancing REDD+ and Natural Capital Governance Towards the Delivery of the 2030 Agenda*. Il peut être produit en tout ou en partie et sous quelque forme que ce soit à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit mentionnée.
GLOBE et le PNUE apprécieraient de recevoir un exemplaire de toute publication utilisant cette publication comme source. Il est interdit d'utiliser la présente publication pour la revente ou à des fins commerciales, quelles qu'elles soient, sans l'autorisation écrite préalable de GLOBE et du PNUE.

Pour plus d'informations
GLOBE International a.i.s.b.l.
235/2 Av. des Volontaires
B1150 Bruxelles, Belgique
Courriel : secretariat@globelegislators.org
Site web : www.globelegislators.org

Programme des Nations Unies pour l'environnement
Division des écosystèmes
P.O Box 30552, 00100 Nairobi, Kenya
Courriel : adamou.bouhari@un.org
Site web : www.unep.org/gef/

Avis de non-responsabilité
Le contenu et les opinions exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du PNUE ou de ses États membres, ni l'approbation de GLOBE. Ils sont le résultat des recherches effectuées par le consultant, le Dr Eugene Itua de Natural Eco Capital, pour le compte de GLOBE. Tout cas de violation des droits d'auteur ou de référencement incorrect des sources est entièrement le fait du consultant, et GLOBE ne peut donc en être tenu responsable.
Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de GLOBE, du PNUE ou du FEM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou villes, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Editeur
Organisation mondiale des législateurs pour un
environnement équilibré (GLOBE) International AISBL Reg. n°
0445.593.551|.
235/2 Av. des Volontaires, B-1150 Bruxelles (Belgique)
Tél : +44 (0)7417 466 636 | secretariat@globelegislators.org
www.globelegislators.org

Contenu

Contenu....4
Acronymes....6
Mots/Termes et Définitions....8
Remerciements....9
Avant-propos I....10
Avant-propos II....12
Résumé exécutif....12
Introduction....17
1. Contexte....17
2. Objectifs de l'étude diagnostique....18
3. Méthodologie....18
4. Organisation du présent rapport....19
Cadre de la CEE et principes de comptabilité économique environnementale....21
1. La signification de la CEE....21
2. Le cadre de la CEE....21
3. Comptabilité du capital naturel et évaluation du capital naturel....22
3.1. Comptabilité du capital naturel....22
3.2. Évaluation du capital naturel....22
4. La comptabilité économique environnementale....22
5. Évaluation de l'utilisation mondiale de la comptabilité économique environnementale....25
5.1. Nombre de pays mettant en œuvre le SEEA....25
5.2. L'expérience de certains pays....26
6. La mise en œuvre du SEEA en Afrique....29
7. Enseignements tirés....29
Mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel au Nigeria - Cadres, stratégies et normes....30
1. Engagements juridiques et politiques....31
2. Les normes comptables....31
3. Le renforcement des capacités....33
4. Recherche et programmes....35
4.1. Développement des comptes de capital naturel....35
4.2. Sources des données de la CEE au Nigeria....35
4.3. CEE et développement durable....36
4.4. Les communautés de pratique....36
5. Niveau de sensibilisation à la CEE parmi les législateurs et les MDA....37
6. Défis associés à la mise en œuvre de la CEE au Nigeria....37
Faire progresser la mise en œuvre de la CEE au Nigeria....39
1. Lacunes et mesures correctives....39
2. Rôle des législateurs dans la mise en œuvre de la CEE....43

Conclusion et recommandations 44

Annexe 1. Expériences de certains pays en matière de comptabilité économique environnementale et de la CEE 45

Annexe 2. Politiques pertinentes pour le projet 48

Annexe 3. Activités et participants aux premiers travaux 50

Annexe 3 : Communiqué publié lors de l'atelier de deux jours et de la formation sur " l'incorporation et l'intégration de la comptabilité du capital naturel et des services écosystémiques dans le système de comptabilité nationale et les plans de développement nationaux du Nigéria ", 2 et 3 décembre 2020 53

Annexe 4. Réponses des législateurs à l'enquête sur la sensibilisation à la CEE 54

Acronymes

BFG	Action contre la désertification
CBD	Convention sur la diversité biologique des Nations unies
CEE	Comptabilité économique environnementale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CSO	Organisation de la société civile
EGSS	Comptes du secteur des biens et services environnementaux
EPEA	Comptes de dépenses de la protection de l'environnement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMEnv	Ministère fédéral de l'environnement
FMFBNP	Ministère fédéral des finances, du budget et de la planification nationale
FMHADMSD	Ministère fédéral des affaires humanitaires, de la gestion des catastrophes et du développement social
FRA	Loi sur la responsabilité fiscale
FSP	Document de stratégie fiscale
GEF	Fonds pour l'environnement mondial
GES	Gaz à effet de serre
GLOBE	Organisation mondiale des législateurs pour un environnement équilibré
GoN	Gouvernement du Nigeria
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
LFN	Lois de la Fédération du Nigeria
LGAs	Zones de gouvernement local
LUA	Loi sur l'aménagement du territoire
MAN	Association des fabricants du Nigeria
MDAs	Ministères, départements et agences
AME	Accords multilatéraux sur l'environnement
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
MTFF	Cadre budgétaire à moyen terme
NASS	Assemblée nationale
NBS	Bureau national des statistiques
NBSAP	Plan d'action de la stratégie nationale pour la biodiversité
NCA	Comptabilité du capital naturel
NDCs	Contributions déterminées au niveau national
NFTF	Fonds fiduciaire national pour les forêts

ODA	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PDF	Finances publiques nationales
PIR	Réforme des politiques et des institutions
PPP	Partenariat public-privé
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, conservation des stocks de carbone existants, gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone forestier.
SDG	Objectifs de développement durable
SEEA	Système de comptabilité environnementale et économique des Nations unies
SEEA-CF	Système de comptabilité économique et environnementale - Cadre central
SFM	Gestion durable des forêts
SLMS	Système de surveillance des terres par satellite
TdR	Termes de référence
ONU	Nations Unies
UNCBD	Convention des Nations unies sur la diversité biologique
UNCCD	Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
UNFI	Instruments forestiers des Nations unies

Mots/Termes et Définitions

Mots/Termes	Définition
Pays de mise en œuvre du SEEA	Un pays qui compile toute partie/module des comptes basés sur le SEEA en termes physiques ou monétaires au cours des cinq dernières années (2016-2020) (que le compte ait été publié ou non).
Personnel	Un employé qui consacre une partie (ou la totalité) de son temps à la comptabilité environnementale et économique.
Actifs environnementaux	"Composants vivants et non vivants naturels de la Terre, constituant ensemble l'environnement biophysique, qui peuvent procurer des avantages à l'humanité" (Cadre central du SEEA 2.17).
Compte de l'étendue de l'écosystème	Ce compte sert de point de départ commun pour la comptabilité des écosystèmes. Il organise les informations sur l'étendue des différents types d'écosystèmes dans un pays en termes de superficie.
Compte de l'état des écosystèmes	Ce compte mesure la qualité globale d'un actif écosystémique et saisit, dans un ensemble d'indicateurs clés, l'état ou le fonctionnement de l'écosystème par rapport à son caractère naturel et à son potentiel de fourniture de services écosystémiques.
Comptes des services écosystémiques	Cet ensemble de comptes d'écosystèmes mesure la fourniture de services écosystémiques ainsi que leurs bénéficiaires correspondants, classés par grandes catégories de comptabilité nationale ou autres groupements d'unités économiques.
Compte d'actifs monétaires	Ce compte enregistre la valeur monétaire des stocks d'ouverture et de fermeture de tous les actifs de l'écosystème dans une zone de comptabilité des écosystèmes, ainsi que les ajouts et les réductions de ces stocks.
Comptes thématiques	Cet ensemble de comptes, qui couvre les comptes pour la terre, l'eau, le carbone et la biodiversité, sont des comptes autonomes sur des sujets à part entière et sont également d'une pertinence directe dans la mesure des écosystèmes et dans l'évaluation des réponses politiques.

Remerciements

Au nom de GLOBE, je remercie les nombreuses personnes et organisations qui ont continué à apporter leur soutien pour assurer le succès de la mise en œuvre du projet GLOBE-PNUE-FEM "*GLOBE Legislators Advancing REDD+ and Natural Capital Governance Towards the Delivery of the 2030 Agenda*". Sans votre soutien constant, nos efforts pour voir cet important projet aboutir seront vains.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude au président de la Chambre des représentants, Son Excellence Rt. Hon. Femi Gbajabiamila, qui a lancé le projet le 20 novembre 2019.L'honorable président a en outre apporté son soutien aux efforts visant à renforcer nos lois environnementales. Je tiens également à remercier les sénateurs et les députés qui font partie de la famille GLOBE et qui ont continué à défendre le développement durable ainsi que la protection et la préservation de notre environnement.

Je félicite et apprécie le ministre d'État au budget et à la planification nationale, Prince Clem Agba, qui a assuré la direction du Comité directeur national du projet ; le point focal du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au ministère de l'Environnement pour son soutien ; le National Bureau of Statistics (NBS) et le Department of Petroleum Resources (DPR) qui ont ouvert leurs bureaux et nous ont fourni des informations pertinentes ; les nombreuses parties prenantes qui ont apporté leur soutien au cours du processus de préparation de ce document, en particulier nos partenaires internationaux tels que la Division des statistiques des Nations Unies, le PNUE, Ruud Jansen de la Déclaration de Gaborone pour la durabilité en Afrique (GDSA), et le Secrétariat international de GLOBE dirigé par Mr. Rafael Jiménez-Aybar. Je dois également féliciter le secrétariat de GLOBE Nigeria, dirigé par M. Nnaemeka Oruh, pour son dévouement constant.

Eugene Itua et son équipe de Natural Eco Capital et de la Coalition des capitales pour leur excellent travail.

Nous avons le devoir de travailler ensemble pour faire en sorte que les recommandations contenues dans cette étude soient pleinement mises en œuvre.

Rep. Sam Onuigbo FCIS, FNIM
Membre de la Chambre des représentants
Vice-président (Afrique) GLOBE International &
Président, GLOBE Nigeria, juillet 2021

Avant-propos I

Dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable, les décideurs sont confrontés à des indicateurs incomplets pour mesurer la richesse et les performances économiques, notamment en ce qui concerne les interactions entre les activités économiques et l'environnement. En effet, les outils traditionnels d'analyse économique ne permettent pas aux décideurs d'évaluer de manière fiable l'efficacité des politiques environnementales mises en œuvre, ni l'impact des politiques économiques sur l'environnement. Avec l'impact effrayant du changement climatique dans notre monde d'aujourd'hui, et avec les experts qui prévoient que nous devons prendre des mesures ambitieuses pour prévenir ce qui est une catastrophe en devenir, il est également devenu impératif de prêter attention au lien entre les activités économiques, et la protection et la préservation de notre environnement. C'est la seule façon durable de planifier l'avenir. Reconnaissant que les données de la comptabilité économique et environnementale sont des outils indispensables pour les parlementaires dans l'exercice de leurs pouvoirs législatifs, de contrôle et de budgétisation pour le développement durable, GLOBE International appelle depuis 2014 à la mise en œuvre de la comptabilité économique et environnementale. Cela fait également écho aux appels lancés par les Nations unies au fil des ans.

C'est cette compréhension qui a incité la Division des statistiques des Nations unies à adopter l'inclusion de la nature dans le cadre de mesure de la prospérité économique et du développement durable. Ce cadre (System of Environmental-Economic Accounting-Ecosystem Accounting - SEEA EA) va au-delà du PIB et insiste sur le fait que, pour mesurer la richesse réelle, il faut prêter attention à nos capitaux naturels et aux services écosystémiques qu'ils fournissent.

Depuis des années, les activités humaines (par exemple, l'expansion et l'intensification de l'agriculture, la combustion de combustibles fossiles, l'urbanisation croissante, etc.) mettent à mal le climat et les systèmes écologiques dont dépendent le bien-être et les économies humaines. Et le fait effrayant est que cette voie n'est plus viable, d'où la nécessité de prêter attention au capital naturel et aux services écosystémiques qu'ils nous fournissent.

Mais pour pouvoir prêter attention au capital naturel et faire en sorte de le préserver et de l'inclure dans notre calcul de la croissance économique, il faut déployer des efforts soutenus et spécifiques pour assurer la préservation de ces capitaux naturels, veiller à ce qu'ils soient assimilés à des mesures financières et, enfin, fournir des paiements appropriés pour les efforts déployés en vue de leur préservation (paiements des services écosystémiques basés sur les résultats).

Consciente de l'urgence de la situation, l'Organisation mondiale des législateurs pour un environnement équilibré (GLOBE) - une organisation mondiale de législateurs nationaux engagés à défendre la protection et la préservation de notre environnement et la planification durable en élaborant des lois et en soutenant les politiques pertinentes - met en œuvre le projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM6) intitulé "*GLOBE Legislators Advancing REDD+ and Natural Capital Governance Towards the Delivery of the 2030 Agenda*", avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ce projet, en plus de sensibiliser les législateurs au rôle qu'ils doivent jouer pour que le Nigéria prête attention à la préservation de son capital naturel, cherche également à identifier les lacunes juridiques et politiques qui ont milité contre la mise en œuvre de REDD+, de l'initiative de la Grande Muraille Verte et de la comptabilité du capital naturel. Cette étude a été initiée pour répondre au second objectif du projet tout en interrogeant la nécessité du premier.

La présente étude, qui est le résultat de recherches et de consultations minutieuses menées au nom de GLOBE, est un document de politique important. Elle est importante parce qu'elle identifie les lacunes dans les politiques, les réglementations et les lois qui sont pertinentes pour l'intégration de la comptabilité environnementale et économique dans les plans de développement national durable du Nigeria, et formule en termes clairs des recommandations sur les mesures à prendre à court et à long terme pour combler ces lacunes.

Je suis conscient que des actions sont déjà entreprises par GLOBE Nigeria pour porter ces lacunes à l'attention de l'Assemblée nationale et pour s'assurer que des mesures soient prises. En tant que branche du gouvernement centrée sur le peuple, l'Assemblée nationale s'engagera toujours à combler ces lacunes. Ceci est d'autant plus vrai que l'avenir de

notre peuple est d'une importance capitale pour nous.

Je demande à toutes les parties prenantes de prendre ces recommandations au sérieux et de jouer leur rôle afin que les recommandations de ce document très important soient pleinement mises en œuvre. Comme l'a prévenu le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, "*le temps nous est compté pour éviter les pires conséquences du dérèglement climatique et protéger nos sociétés des inévitables impacts à venir.*" J'ose dire que le temps nous est compté. Alors, mettons-nous au travail !

Rep. Benjamin Okezie Kalu
Porte-parole

Chambre des représentants
Abuja, 20 juin 2021

Avant-propos II

À mesure que le monde continue d'évoluer, des moyens plus dynamiques et plus efficaces d'aborder la myriade de problèmes environnementaux auxquels la société est confrontée sont mis au point pour en atténuer les effets. En effet, chaque décennie apporte son lot de défis particuliers qui peuvent soudainement s'aggraver en raison des forces naturelles ou des activités humaines. C'est ce qui s'est passé lorsque le système de comptabilité nationale a été adopté dans les années 1950, avec l'établissement du produit intérieur brut (PIB) comme mesure d'évaluation de la richesse ou de la force économique d'un pays.

Cependant, alors que les décennies passent et que les activités économiques de l'homme continuent d'avoir un impact sur l'environnement, la réalité est que les écosystèmes et le capital naturel doivent être équilibrés avec les activités économiques pour assurer la préservation et la protection de l'environnement naturel. Ainsi, l'épuisement de l'environnement naturel a ses propres conséquences et ne cessera pas d'exister.

C'est en reconnaissance de cela que les experts ont commencé à attirer l'attention sur nos capitaux naturels et les services écosystémiques qu'ils fournissent. Cette étude diagnostique sur la mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel en tant qu'outil de planification du développement national durable au Nigeria prête attention ou reconnaît les services rendus par les capitaux naturels afin que le Nigeria commence à s'efforcer de préserver un environnement naturel et, par extension, de préserver les écosystèmes naturels, créant ainsi un équilibre. En effet, on ne peut pas dire que la richesse d'un pays ait été correctement calculée si l'on ne prête pas attention à ses capitales naturelles et aux services écosystémiques correspondants qu'elles fournissent. Cette compréhension aiderait également les nations à planifier leur avenir de manière durable.

De plus en plus, les pays du monde entier commencent à aller au-delà du PIB. Récemment, la Commission statistique des Nations unies a adopté, en mars 2021, le système de comptabilité économique environnementale - comptabilité des écosystèmes (SEEA EA), qui permettra de prendre en compte le capital naturel dans les rapports économiques. Cette action historique a effectivement établi le nouveau critère pour le calcul de la richesse économique des nations du monde.

En tant que nation progressiste et leader en Afrique, le Nigeria s'est engagé à effectuer cette importante transition et a entamé une consultation sur l'intégration des comptes de capital naturel dans les plans de développement nationaux du Nigeria. Cette étude de recherche est l'une des mesures prises pour fournir au Nigeria un guide sur la façon de naviguer sur cette voie et, plus important encore, met en évidence les implications juridiques et les lacunes politiques, afin de garantir des recommandations claires sur ce qui devrait être fait par le gouvernement. Il s'agit donc d'un document important qui guidera les parties prenantes dans leur prise de décision en vue d'intégrer les systèmes de comptabilité économique environnementale et de comptabilité du capital naturel dans le programme de développement national du Nigeria.

La contribution du ministère au succès de cette étude de recherche est une indication forte de l'engagement du gouvernement à garantir des pratiques de durabilité environnementale. Il est donc important que les parties prenantes prennent ce résultat au sérieux et jouent leur rôle en conséquence pour garantir que la comptabilité du capital naturel soit intégrée dans les plans de développement nationaux du Nigeria

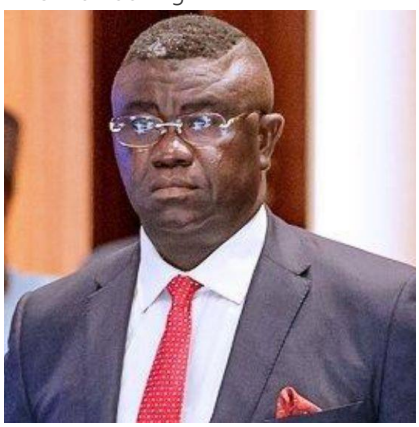

Prince Clem Ikanade Agba
Honorable ministre d'État au budget et à la planification nationale.
Juillet 2021.

Résumé exécutif

L'environnement est le fondement de toute économie. Aucune activité économique ne peut avoir lieu sans l'environnement. C'est clairement le cas puisque les humains doivent exister dans un environnement et que les activités économiques sont principalement initiées et exécutées par des humains. Même si nous parlons d'économies fondées sur l'intelligence artificielle, elles ne peuvent elles aussi avoir lieu que si l'environnement est suffisamment propice pour que les humains puissent survivre et lancer ces activités. Il s'ensuit que l'environnement est le fondement de l'économie de toute nation.

La reconnaissance du rôle crucial que joue l'environnement dans l'économie des nations devrait naturellement amener à comprendre que toute discussion sur la comptabilité économique et les plans de développement qui en découlent doivent tenir compte de l'environnement. La prise en compte du lien entre l'environnement et l'économie a donné naissance au concept de comptabilité économique et environnementale.

Pour le Nigeria, la recherche d'une gestion durable de ses ressources naturelles (capital naturel) nécessite l'adoption d'une approche de gouvernance qui tienne compte de l'impact du développement économique sur les ressources naturelles et la durabilité de l'environnement, et qui intègre ensuite ces connaissances dans les politiques et les décisions. En d'autres termes, pour répondre aux objectifs et aux besoins de développement du pays, il est nécessaire de mettre en place divers mécanismes qui garantissent une prestation de services efficace et efficiente, avec une amélioration globale de la qualité de vie des citoyens. Pour un système robuste, le mécanisme doit tenir compte de la base, l'*environnement*, et du sous-ensemble, l'économie qui en dépend.

Pour y parvenir, il faut élaborer des politiques et prendre des décisions fondées sur des données probantes, en s'appuyant sur une collecte d'informations intégrée et des statistiques de qualité. C'est là que la comptabilité du capital naturel (CCN) ou la comptabilité économique et environnementale (CEE) se prête à l'utilisation.

La comptabilité économique environnementale (CEE) est un outil utilisé pour mesurer les changements dans le stock de capital naturel à diverses échelles et pour intégrer la valeur des services écosystémiques dans les systèmes de comptabilité et de rapports aux niveaux international, national et infranational. Elle peut nous permettre de comptabiliser explicitement l'éventail des écosystèmes et de leurs services et de démontrer en termes monétaires les avantages de l'investissement dans la nature et de la gestion durable des ressources. Les outils de la CEE aident les acteurs publics et privés à comprendre l'interaction entre l'économie et l'environnement. Grâce à l'approche de la CEE, il est facile d'obtenir des statistiques environnementales de haute qualité et de les intégrer aux statistiques socio-économiques et au développement. La comptabilité du capital naturel fournit donc un cadre pratique qui peut être utilisé pour élaborer et mettre en œuvre les politiques ou les dispositions de gouvernance nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), au niveau national.

À l'heure actuelle, le Nigeria n'a pas engagé ce cadre de la CEE dans un quelconque processus dans le pays. Pour que cela se produise, il est nécessaire de sensibiliser et de renforcer les capacités nationales au Nigeria afin d'assurer une production régulière et soutenue d'un ensemble prioritaire de statistiques environnementales, de comptes environnementaux et économiques, basés sur des indicateurs pertinents, afin de mesurer les progrès vers le développement durable et la croissance nationale. C'est dans ce contexte que le Secrétariat international de l'Organisation mondiale des législateurs pour un environnement équilibré (GLOBE), en collaboration avec le Secrétariat de GLOBE Nigeria, a décidé de soutenir le Nigeria dans cette étude diagnostique sur la mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel comme outil de gouvernance du développement national durable au Nigeria.

L'étude diagnostique a pour but de fournir les bases pour initier la conversation et intégrer le développement statistique afin d'améliorer les décisions liées à la comptabilité du capital naturel. L'étude a été entreprise par une combinaison d'étude documentaire et d'enquête sur le terrain en utilisant un processus participatif, impliquant un large éventail de parties prenantes, y compris le corps législatif, les MDA concernés et d'autres parties prenantes pertinentes.

Lors de l'atelier de deux jours de GLOBE Nigeria intitulé "Mainstreaming Natural Capital Accounting into Nigeria's National Development Plans" (Intégration de la comptabilité du capital naturel dans les plans de développement nationaux du Nigeria), qui s'est tenu les 16 et 17 septembre 2020, les participants ont convenu de la création d'une communauté de pratique de la comptabilité du capital naturel au Nigeria (Nigeria NCA COP) avec la

mise en place initiale d'une plateforme WhatsApp. Celle-ci a été mise en place et les membres qui se sont portés volontaires pour y figurer reçoivent régulièrement des nouvelles et des informations pertinentes. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour rendre la NCA CoP plus vivante et plus efficace. L'un des moyens d'y parvenir est de mener des activités et de renforcer les capacités des membres.

Le Nigeria est également activement impliqué dans la communauté de pratique internationale de la CEE et a pleinement participé au forum international 2018 de la CEE et aux dialogues politiques lors de la Semaine du capital naturel à Paris et à l'atelier 2019 du Forum africain sur le capital naturel. Un certain nombre de Nigérians font également partie du hub de la coalition des capitales d'Afrique de l'Ouest.

Les législateurs ont un rôle central à jouer pour amener le pays à effectuer l'importante transition vers une économie qui reconnaît le rôle de la biodiversité et des services écosystémiques grâce à la comptabilité du capital naturel. Ainsi, la valeur réelle des services écosystémiques sera intégrée aux procédures d'élaboration des politiques dans toutes les actions gouvernementales. Cela contribuera à garantir que nos plans de développement nationaux sont effectivement durables, car un équilibre sera trouvé entre les activités économiques et la préservation de l'environnement.

L'examen des politiques, des lois, des plans d'action stratégiques et des rapports existants a tendance à être favorable à la réalisation des objectifs de la CEE au Nigeria. En fait, on pourrait simplement dire que le contexte politique existant soutient l'intégration des informations des comptes de capital naturel, y compris la biodiversité et les valeurs des écosystèmes, dans les politiques et la prise de décision. Un certain nombre de ces cadres réglementaires sont présentés à l'annexe 4. Bien que certaines des lois existantes relatives à la biodiversité soient obsolètes, il existe suffisamment de réglementations telles que celle de la National Environmental Standards and Regulations Enforcement Agency (NESREA) ; le projet de loi en cours d'élaboration pour le changement climatique ; la nouvelle loi établissant l'Agence nationale de gestion de la biosécurité (NBMA) ; qui tendent à soutenir les activités des ANC. Ce qui manque, c'est une voie claire qui définisse les activités d'ANC. En outre, la compréhension de la façon dont les éléments de la biodiversité sont valorisés en tant que système de soutien de la vie pour des millions de Nigérians n'a pas encore été reconnue et sérieusement prise en compte dans la politique nationale et l'action législative. Il est donc grand temps que cela change, conformément à l'approche intégrée des SGD de l'Agenda 2030 des Nations unies, qui inclut des cibles et des sous-cibles environnementaux dans tous les objectifs qui dépendent du flux continu de services écosystémiques, notamment la sécurité alimentaire et hydrique, la santé, la croissance économique, les infrastructures, etc.

Pour les MDA, le même faible niveau de sensibilisation a été constaté, comme le montre l'annexe 5. Les MDA s'accordent également à dire qu'il existe au Nigeria des textes législatifs qui favorisent la protection, la conservation et la régénération des forêts. Cependant, la coordination est un défi. Ce qui est flagrant, c'est que la plupart d'entre eux travaillent en silos.

Sur la base de l'interaction avec les parties prenantes concernées et en particulier de l'expérience tirée des résultats de la première tentative de compilation des tableaux des ressources et des emplois étendus à l'environnement (TREE), quelques défis ont été identifiés en ce qui concerne le développement de la comptabilité du capital naturel au Nigeria. Ces défis sont décrits ci-dessous :

- Présence d'un faible niveau de sensibilisation à la CEE parmi les citoyens, y compris les principaux décideurs politiques tels que les législateurs et les autres responsables gouvernementaux (MDA).
- Aucun compte n'a été entièrement élaboré et publié sur la base des priorités du Nigeria, puis intégré dans les plans de développement nationaux.
- Les données ne sont pas souvent conservées dans le format souhaité par les fournisseurs de données. Par exemple, même si les données sur l'énergie abondent au Nigeria, il est toujours difficile d'obtenir des données sur certains produits énergétiques car leur production est informelle et non réglementée, les substituts les plus proches sont souvent utilisés (par exemple le biodiesel a été utilisé à la place du biocarburant).

- Des divergences existent sur les mêmes données collectées auprès de différentes agences.

- Les données sur la production et l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne ne sont pas réglementées et il est donc difficile d'obtenir des données dans ce domaine.

- Certains produits comme le bois, les déchets de bois/biomasse sont principalement utilisés par les ménages. Il n'existe pas de bons registres administratifs de la consommation de cette énergie.

- Le financement : Il y a un manque d'institutionnalisation et de budget pour la NCA.

- Il n'y a pas de personnel équivalent à temps plein qui compile les comptes des CNE, que ce soit au niveau de la NBS ou ailleurs. Alors que la NBS compile les comptes nationaux, aucun compte spécifique n'est consacré aux CNE.

- Malgré l'implication du Bureau des statistiques du Nigeria et de la Banque centrale du Nigeria, les données et les indicateurs de comptabilité du capital naturel ne sont pas utilisés dans les processus budgétaires du pays. Le Nigeria ne dispose toujours pas de statistiques environnementales fonctionnelles sur la dégradation continue de l'environnement.

- Le capital naturel et la biodiversité avec les services écosystémiques sont mal intégrés. Aucun compte n'est élaboré pour rendre compte de l'ensemble des interactions complexes entre l'environnement et l'économie. Si les ressources en bois, par exemple, sont comptabilisées, les autres ressources des forêts, telles que les produits non ligneux, la séquestration du carbone et la filtration de l'air, ne sont pas prises en compte de manière substantielle. Il en résulte des informations incomplètes sur les conséquences de l'activité économique, des performances et du bien-être.

- Une faible cohésion institutionnelle, la faible capacité des États à gérer des portefeuilles variés liés à la biodiversité, le manque d'engagement et d'investissements dans les départements responsables des questions de biodiversité caractérisent la politique de conservation de la biodiversité de la plupart des États du Nigeria.

Pour permettre aux législateurs nationaux d'exercer leurs pouvoirs de contrôle, de budgétisation et d'élaboration des lois en vue de faire progresser la CEE, il est nécessaire de leur fournir les capacités requises. Cela est également nécessaire pour tous les MDA, en particulier ceux des secteurs de l'environnement, de l'eau et de l'énergie. D'une manière générale, un changement transformationnel est nécessaire pour inverser la perte de nature et assurer la santé et la résilience de la nature pour soutenir nos économies et nos moyens de subsistance. Pour réaliser ce changement transformationnel, il est nécessaire de considérer la biodiversité comme un actif faisant partie de notre capital naturel et de rendre la valeur de la nature visible dans toutes les décisions des entreprises, des institutions financières et de l'ensemble du gouvernement.

Les interventions des pouvoirs publics sont essentielles pour accélérer et intensifier la transition vers une économie qui tient compte de la comptabilité environnementale et économique. Cinq leviers de changement ou processus peuvent y conduire, à savoir : valoriser et intégrer la nature, adopter des objectifs, intégrer les politiques, réformer les incitations et donner des moyens d'action. En adoptant et en promouvant une approche fondée sur le capital naturel, les gouvernements débloqueront les outils et les solutions nécessaires pour intégrer la valeur de la biodiversité dans toutes les politiques et décisions des entreprises, des organismes financiers et des organismes publics.

Le résumé de tout cela est qu'il est nécessaire de renforcer les cadres techniques, institutionnels, financiers et juridiques de la CEE, en particulier de la part des législateurs. La mise en œuvre de la CEE vise à fournir des informations aux responsables politiques et aux décideurs qui soutiendront le développement durable et fourniront un cadre commun pour mesurer et suivre les heures supplémentaires, la contribution des écosystèmes aux objectifs sociaux et économiques.

Un processus clé pour y parvenir est de soutenir ces efforts par l'identification et le partage de diverses voies juridiques et politiques pour la gestion du capital naturel. Cette étude représente un petit pas vers cet objectif, en se concentrant étroitement sur la comptabilité du capital naturel. Beaucoup d'autres sont nécessaires.

Dans la section 4 de l'étude, nous avons mis en évidence plusieurs mesures prises par des pays pour associer la comptabilité du capital naturel à d'autres outils innovants de gestion du capital naturel, notamment : la compensation de la biodiversité, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques, la désignation de zones protégées et diverses autres mesures. Ces mesures doivent servir de guides pour le processus nigérian.

L'application de la réflexion sur le capital naturel permettra de mieux comprendre les menaces qui pèsent sur la nature et les besoins des populations en se concentrant sur les impacts et les dépendances dans le contexte de la prospérité économique et du bien-être humain. Pour cela, GLOBE International est particulièrement bien placé pour faciliter ce processus, et donc pour aider les pays du monde entier à ouvrir des voies pour internaliser et préserver leur capital naturel.

Introduction

1. Contexte

Le Nigeria, pays d'Afrique de l'Ouest, a la chance de posséder un énorme capital naturel, notamment des forêts couvrant environ 3 316 821 hectares de terres, des pêcheries, des espèces sauvages, des plans d'eau, etc. Alors que la valeur et les contributions réelles du capital naturel ne sont pas connues, des appauvrissements effrontés continuent de se produire sans que le système de comptabilité nationale du Nigeria n'en tienne compte.[1] La quête du pays pour une gestion durable de ses ressources naturelles (capital naturel) nécessite donc l'adoption d'une approche de gouvernance qui tienne compte de l'impact du développement économique sur les ressources naturelles et la durabilité de l'environnement et qui intègre ensuite ces connaissances dans les politiques et les prises de décision. En d'autres termes, pour répondre aux objectifs et aux besoins de développement du pays, il est nécessaire de mettre en place divers mécanismes qui garantissent une prestation de services efficace et efficiente avec l'amélioration globale de la qualité de vie des citoyens. Pour un système robuste, le mécanisme doit tenir compte de la base, l'environnement, et du sous-ensemble, l'économie qui en dépend.

Pour y parvenir, il faut élaborer des politiques et prendre des décisions fondées sur des données probantes, en s'appuyant sur une collecte d'informations intégrée et des statistiques de haute qualité. La comptabilité du capital naturel (CCN) ou comptabilité économico-environnementale (CEE)) s'y prête. L'ECN est un système permettant de mesurer les changements dans le stock de capital naturel à diverses échelles et d'intégrer la valeur des services écosystémiques dans les systèmes de comptabilité et de rapports aux niveaux international, national et infranational. Elle permet de comptabiliser explicitement l'ensemble des écosystèmes et de leurs services et de démontrer en termes monétaires les avantages de l'investissement dans la nature et de la gestion durable des ressources[2]outils de la CEE aident les acteurs publics et privés à comprendre l'interaction entre l'économie et l'environnement.[3] Grâce à l'approche de la CEE, il est facile d'obtenir des statistiques environnementales de haute qualité et de les intégrer aux statistiques socio-économiques et au développement. En substance, la comptabilité du capital naturel fournit un cadre pratique qui peut être utilisé pour élaborer et mettre en œuvre les politiques ou les dispositions de gouvernance nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), au niveau national. [4]

À l'heure actuelle, le Nigeria ne s'est pas engagé dans ce cadre de la CEE. Pour que cela se produise, il est nécessaire de sensibiliser et de renforcer les capacités nationales au Nigeria afin d'assurer une production soutenue et régulière d'un ensemble prioritaire de statistiques environnementales, de comptes environnementaux-économiques, basés sur des indicateurs pertinents, pour mesurer les progrès vers le développement durable et la croissance nationale.

Il est clair que les législateurs ont un rôle central à jouer pour garantir que le pays effectue la transition vers une économie qui reconnaît le rôle de la biodiversité et des services écosystémiques grâce à la comptabilisation du capital naturel par le gouvernement. Ainsi, la valeur réelle des services écosystémiques est intégrée dans les procédures d'élaboration des politiques dans toutes les actions gouvernementales.

C'est dans ce contexte que le Secrétariat international de l'Organisation mondiale des législateurs pour un environnement équilibré (GLOBE), en collaboration avec le Secrétariat de GLOBE Nigeria, a décidé de soutenir le Nigeria dans cette étude diagnostique sur la mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel comme outil de gouvernance du développement national durable au Nigeria.

---

[1]https://ecastats.uneca.org/ncacop#:~:text=Nigeria%20Takes%20Step%20to%20Mainstream%20Natural%20Capital

[2]https://ec.europa.eu/environment/nature/capital_accounting/index_en.htm#:~:text=Capital%20naturel

[3] tps://www.pbl.nl/en/publications/natural-capital-accounting-for-the-sustainable-development-goals#:~ :

[4] tps://www.pbl.nl/en/publications/natural-capital-accounting-for-the-sustainable-development-goals#:~:text=

GLOBE a été créé en 1989 avec pour mission de fournir aux législateurs nationaux les outils nécessaires à l'élaboration d'une réponse législative appropriée aux problèmes contemporains d'environnement et de développement durable. Les membres de l'Organisation mondiale des législateurs pour un environnement équilibré (GLOBE) sont issus de l'Assemblée nationale. Le réseau GLOBE facilite la diffusion et la reproduction des meilleures pratiques législatives au niveau national. Il donne accès à une plateforme d'échange international entre pairs législateurs, d'exemples pratiques de législation sur les forêts, REDD+ et la gouvernance du capital naturel. L'engagement dans la plateforme a pour but d'améliorer les connaissances et les capacités pour la réingénierie politique des questions nationales dans le contexte mondial, sous réserve des particularités nationales.

Au Nigeria, l'organe législatif du gouvernement au niveau fédéral est l'Assemblée nationale (NASS), qui comprend le Sénat et la Chambre des représentants. Tirant parti de cette plateforme et de cette opportunité, GLOBE a chargé le Dr Eugene Itua de réaliser cette étude diagnostique sur la mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel en tant qu'outil de gouvernance du développement national durable, dans le but de contribuer à l'intégration de la comptabilité du capital naturel dans les plans de développement nationaux du Nigeria. Cette étude fait partie du projet FEM6 "*GLOBE Legislators Advancing REDD+ and Natural Capital Governance Towards the Delivery of the 2030 Agenda*", mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Globalement, le projet se concentre sur l'intégration de la gestion de la biodiversité dans les processus de développement nationaux par le biais de l'approche de la comptabilité du capital naturel (NCA). Il s'agit notamment de soutenir le processus de renforcement des cadres juridiques REDD+, des structures de gouvernance REDD+, des politiques qui garantissent une gouvernance environnementale progressive du secteur forestier, en conformité avec les Objectifs de développement durable (ODD) de 2030.

2. Objectifs de l'étude diagnostique

Cette étude vise à fournir les bases pour initier la conversation et intégrer le développement statistique afin d'améliorer les décisions liées à la comptabilité du capital naturel.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants :

- Sensibiliser les législateurs et les responsables gouvernementaux à l'importance de la comptabilité économique environnementale en tant qu'outil pour les décideurs engagés dans la réalisation du développement durable.

- Fournir un élan politique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national de promotion de la comptabilité économique environnementale au Nigeria, et pour l'institutionnalisation de l'utilisation des données de comptabilité économique environnementale pour l'élaboration des politiques et le contrôle parlementaire en vue de la réalisation de l'Agenda 2030.

- Sensibiliser les législateurs nationaux à la valeur et à la nécessité d'intégrer l'approche du capital naturel dans le processus décisionnel et à la mise en œuvre progressive du système de comptes économiques de l'environnement de la Division des statistiques des Nations unies.

- Renforcer la capacité des décideurs nationaux du pouvoir exécutif (ministères, départements et agences concernés) à tirer parti des liens évidents entre l'approche du capital naturel et la réalisation des objectifs de développement durable.

Fournir un plan national législatif pour faire progresser la comptabilité environnementale et économique au Nigeria, qui servira à combler toutes les lacunes juridiques nécessaires à l'intégration complète de la comptabilité du capital naturel dans les plans de développement nationaux du Nigeria.

3. Méthodologie

L'étude a été réalisée en combinant une étude documentaire et une enquête sur le terrain selon un processus participatif, impliquant un large éventail de parties prenantes, notamment le corps législatif, les MDA concernés et d'autres acteurs pertinents. Dès le début de l'étude, il est important de noter que le

groupe d'étude dirigé par GLOBE Nigeria a travaillé en interface avec le ministère fédéral du Budget et de la Planification nationale, qui coordonne le processus budgétaire du pays. Ce ministère est également chargé d'élaborer le cadre des dépenses à moyen terme (MTEF) et les plans de développement national à moyen terme (MTNDF) du Nigeria. Ces deux documents déterminent l'évolution des finances et des activités économiques du pays, ainsi que les plans de développement correspondants. L'interface a révélé l'énorme fossé qui existe entre la connaissance et la compréhension de ce qu'est la CEE. On s'attendait à ce que ce faible niveau de sensibilisation et de connaissance ait un impact considérable sur l'intégration de la CEE dans les plans de développement nationaux (MTNDF et MTEF) qui étaient en cours d'élaboration et avaient atteint des stades avancés.

Pour s'assurer que les processus d'élaboration du CDMT et du MTNDF bénéficient de l'étude diagnostique, GLOBE et l'équipe de l'étude ont convenu d'organiser une formation précoce pour les législateurs et les fonctionnaires concernés impliqués dans le processus.[5] Ainsi, les premier et deuxième ateliers de formation ont été organisés afin de donner aux participants des informations pertinentes sur le PANE.

L'étude documentaire s'est concentrée sur un examen approfondi de la littérature sur la CEE, les questions et les informations pertinentes en matière de gouvernance/politique au Nigeria et les expériences ou les informations provenant d'autres publications internationales pertinentes telles que les Statistiques de l'environnement : Outil de diagnostic pour la planification stratégique de 2016[6]. Une enquête rapide sur le terrain, des entretiens avec des informateurs clés et des discussions en groupes focaux ont été entrepris avec les parties prenantes concernées et les ateliers ont fourni une véritable plateforme pour recueillir davantage d'informations auprès des parties prenantes.

4. Organisation du présent rapport

L'étude a été entreprise en combinant une étude documentaire et une enquête sur le terrain selon un processus participatif, impliquant un large éventail de parties prenantes, notamment le corps législatif, les MDA concernés et d'autres acteurs pertinents. Dès le début de l'étude, il est important de noter que le groupe d'étude dirigé par GLOBE Nigeria a travaillé en interface avec le ministère fédéral du Budget et de la Planification nationale, qui coordonne le processus budgétaire du pays. Ce ministère est également chargé d'élaborer le cadre des dépenses à moyen terme (MTEF) et les plans de développement national à moyen terme (MTNDF) du Nigeria. Ces deux documents déterminent l'évolution des finances et des activités économiques du pays, ainsi que les plans de développement correspondants. L'interface a révélé l'énorme fossé qui existe entre la connaissance et la compréhension de ce qu'est la CEE. On s'attendait à ce que ce faible niveau de sensibilisation et de connaissance ait un impact considérable sur l'intégration de la CEE dans les plans de développement nationaux (MTNDF et MTEF) qui étaient en cours d'élaboration et avaient atteint des stades avancés.

Pour s'assurer que les processus d'élaboration du CDMT et du MTNDF bénéficient de l'étude diagnostique, GLOBE et l'équipe de l'étude ont convenu d'organiser une formation précoce pour les législateurs et les fonctionnaires concernés impliqués dans le processus.[7] Ainsi, les premier et deuxième ateliers de formation ont été organisés afin de donner aux participants des informations pertinentes sur le PANE.

L'étude documentaire s'est concentrée sur un examen approfondi de la littérature sur la CEE, les questions et les informations pertinentes en matière de gouvernance/politique au Nigeria et les expériences ou les informations provenant d'autres publications internationales pertinentes telles que les Statistiques de l'environnement : Outil de diagnostic pour la planification stratégique de 2016[8] . Une enquête rapide sur le terrain, des entretiens avec des

[5] Voir la section 4.4.

6 Cet outil de diagnostic a été initialement développé par l'auteur pour soutenir le SEEA-CF sous le financement du programme WAVES de la Banque Mondiale. Il a été inspiré par l'outil de diagnostic rapide de l'IIED/UNEP/WCMC sur l'intégration de la biodiversité. Il a été adapté pour soutenir le SEEA-EEA par Michael Vardon. Cette version intègre le SEEA-CF, le SEEA-EEA et le FDES.

[7] Voir la section 4.4.

8 Cet outil de diagnostic a été initialement développé par l'auteur pour soutenir le SEEA-CF sous le financement du programme WAVES de la Banque Mondiale. Il a été inspiré par l'outil de diagnostic rapide de l'IIED/UNEP/WCMC sur l'intégration de la

informateurs clés et des discussions en groupes focaux ont été entrepris avec les parties prenantes concernées et les ateliers ont fourni une véritable plateforme pour recueillir davantage d'informations auprès des parties prenantes.

biodiversité. Il a été adapté pour soutenir le SEEA-EEA par Michael Vardon. Cette version intègre le SEEA-CF, le SEEA-EEA et le FDES.

Cadre de la CEE et principes de comptabilité économique environnementale

1. La signification de la CEE

Le capital naturel (CN) désigne les stocks d'actifs naturels qui comprennent le sol, l'air, l'eau et tous les êtres vivants. C'est de ce capital naturel que les humains tirent un large éventail de services, souvent appelés services écosystémiques, qui rendent la vie humaine possible. Les services écosystémiques les plus évidents comprennent les aliments que nous mangeons, l'eau que nous buvons et les matières végétales que nous utilisons comme combustible, matériaux de construction et médicaments. Il existe également de nombreux services écosystémiques moins visibles, comme la régulation du climat et les défenses naturelles contre les inondations fournies par les forêts, les milliards de tonnes de carbone stockées par les tourbières ou la pollinisation des cultures par les insectes. Les services écosystémiques culturels, tels que l'inspiration que nous tirons de la vie sauvage et de l'environnement naturel, sont encore moins visibles. [9]

L'"approche du capital naturel" consiste à considérer la nature comme un actif ou un ensemble d'actifs qui profitent aux personnes. La capacité des actifs du capital naturel à fournir des biens et des services est déterminée par leur qualité, leur quantité et leur emplacement. Ces éléments peuvent à leur tour être affectés par les pressions de fond, les pratiques de gestion et les moteurs de la demande. [10]

2. Le cadre de la CEE

La discipline de la comptabilité du capital naturel, c'est-à-dire, de la comptabilité économique environnementale, est dynamique, avec une variété de plateformes et d'applications émergeant régulièrement. Il existe plusieurs documents d'orientation internationaux sur les approches méthodologiques de la mesure du capital naturel et/ou des services écosystémiques.

Cependant, il existe deux cadres universellement acceptés qui ont évolué et sont largement utilisés. Il s'agit de :

Le Cadre central du SEEA en tant que norme statistique internationale adoptée en 2012 lors de la 43e session de la DSNU pour mesurer l'environnement et ses relations avec l'économie. Le cadre central couvre la mesure dans trois domaines principaux :

1. Flux environnementaux. Les flux d'intrants, de produits et de résidus naturels entre l'environnement et l'économie, et au sein de l'économie, tant en termes physiques que monétaires. Cliquez ici pour un diagramme illustrant les flux environnementaux.
2. Stocks d'actifs environnementaux. Les stocks d'actifs individuels, tels que les actifs liés à l'eau ou à l'énergie, et la manière dont ils évoluent au cours d'une période comptable en raison de l'activité économique et des processus naturels, tant en termes physiques que monétaires.
3. Activité économique liée à l'environnement. Flux monétaires associés aux activités économiques liées à l'environnement, y compris les dépenses pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources, et la production de "biens et services environnementaux".

[9] https://naturalcapitalforum.com/about/

[10] https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/869801/natural-capital-enca-guidance_2_March.pdf

4. Dans le prolongement du SEEA CF, le système de comptabilité environnementale et économique des Nations unies (SEEA EA), adopté en mars 2021, constitue une avancée majeure qui va au-delà des statistiques communément utilisées pour le produit intérieur brut (PIB). Le SEEA EA devrait garantir que le capital naturel - forêts, zones humides et autres écosystèmes - soit reconnu dans les rapports économiques.

Le SEEA fournit une approche standardisée pour développer des comptes de capital naturel au niveau macro qui peuvent ensuite être liés aux comptes économiques nationaux, pour aider à la prise de décision gouvernementale. Ce cadre est couramment utilisé dans le secteur public et fournit les moyens d'organiser les données sur le capital naturel d'une manière cohérente et comparable qui permet de saisir et d'analyser la contribution économique du capital naturel et les impacts environnementaux des activités économiques.

5. Le Protocole sur le capital naturel (le Protocole) dont la Coalition du capital naturel (Coalition du capital) a dirigé l'élaboration en 2016 est un cadre standard qui intègre le capital naturel dans la prise de décision des entreprises par le biais d'évaluations du capital naturel, en se concentrant sur le secteur privé. Cela permet aux sociétés et autres entités commerciales de développer un moyen de prendre en compte le capital naturel dans leur prise de décision en fonction de leur circonstance individuelle et de leur contexte opérationnel. Le cadre encourage l'utilisation des méthodes d'évaluation existantes mais n'impose aucune approche particulière.

3. Comptabilité du capital naturel et évaluation du capital naturel

3.1. Comptabilité du capital naturel

La compilation de données cohérentes, comparables et produites régulièrement en utilisant une approche comptable sur le capital naturel et le flux de services générés en termes physiques et monétaires pour montrer la contribution de l'environnement à l'économie et l'impact de l'économie sur l'environnement est ce que l'on appelle la comptabilité du capital naturel. Le système de comptabilité économique environnementale (SEEA) est le cadre statistique convenu pour la comptabilité du capital naturel. Le SEEA utilise les mêmes principes comptables et la même structure que le système de comptabilité nationale, qui est la base du PIB ainsi que d'autres indicateurs macroéconomiques, y compris les actifs produits. Cela permet aux pays de mieux comprendre comment l'environnement sous-tend la richesse et l'activité économique et de surveiller la dégradation de l'environnement et ses coûts. [11]

3.2. Évaluation du capital naturel

Il s'agit du processus d'évaluation des impacts et des dépendances du capital naturel. Le champ d'application peut être large, et il s'agit avant tout de fournir des informations qui orientent la prise de décision. Les données utilisées peuvent être aussi bien des données comptables que d'autres types de données et de statistiques. [12]

4. La comptabilité économique environnementale

Le SEEA présente des informations en termes physiques et monétaires concernant les stocks environnementaux et les flux entre l'environnement et l'économie ainsi que l'activité économique liée à l'environnement. Le SEEA fournit des cadres pour la production de comptes dans plusieurs domaines thématiques, notamment :

a) Comptes de l'agriculture, des forêts et de la pêche. Le système de comptabilité

[11] https://capitalscoalition.org/wp-content/uploads/2019/02/GDNC2018-005-WS3-Natural-capital-for-governments-Final-28-02-2019.pdf-Natural capital pour les gouvernements : quoi, pourquoi et comment -Dialogue gouvernemental sur le capital naturel 2018.

[12] https://capitalscoalition.org/wp-content/uploads/2019/02/GDNC2018-005-WS3-Natural-capital-for-governments-Final-28-02-2019.pdf-Natural capital pour les gouvernements : quoi, pourquoi et comment -Dialogue gouvernemental sur le capital naturel 2018.

environnementale et économique pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche intègre des informations sur l'environnement et les activités économiques de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en utilisant les structures et les principes définis dans le cadre central du SEEA. Ces activités dépendent directement de l'environnement et de ses ressources, tout en ayant un impact sur eux. L'intégration des informations sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche facilite la compréhension des compromis et des dépendances entre ces activités et les facteurs environnementaux qui leur sont liés.

b) Comptes d'émissions atmosphériques Les comptes d'émissions atmosphériques du SEEA fournissent des informations sur les émissions rejetées dans l'atmosphère par les établissements et les ménages à la suite des processus de production, de consommation et d'accumulation, en utilisant les structures et les principes définis dans le cadre central du SEEA. Les comptes d'émissions atmosphériques enregistrent la production d'émissions atmosphériques par les unités économiques résidentes selon le type de substance gazeuse ou particulaire.

c) Energie SEEA-Energy est un cadre conceptuel polyvalent pour l'organisation des statistiques liées à l'énergie. Il permet d'analyser le rôle de l'énergie dans l'économie, l'état des intrants énergétiques et diverses transactions liées à l'énergie et présentant un intérêt environnemental. Les informations sur l'énergie sont généralement présentées en termes physiques, mais le SEEA-Energy applique également des évaluations monétaires à divers stocks et flux, sur la base de l'approche comptable du SEEA.

d) Comptes d'activités environnementales Les comptes d'activités environnementales fournissent des informations sur les transactions concernant les activités entreprises pour préserver, protéger et gérer l'environnement. Ces comptes suivent une approche fondée sur les objectifs et utilisent les structures et les principes énoncés dans le cadre central du SEEA. La compréhension de l'activité environnementale est essentielle pour savoir si les ressources économiques sont utilisées efficacement pour réduire les pressions sur l'environnement et maintenir la capacité de l'environnement à fournir des avantages.

e) Comptes des écosystèmes La comptabilité des écosystèmes du SEEA constitue un cadre statistique intégré permettant d'organiser les données biophysiques, de mesurer les services écosystémiques, de suivre l'évolution des actifs écosystémiques et de relier ces informations à l'activité économique et aux autres activités humaines. La comptabilité écosystémique du SEEA complète le cadre central du SEEA en adoptant une perspective différente. Le cadre central s'intéresse aux "actifs environnementaux individuels", tels que les ressources en eau, les ressources énergétiques, etc. et à la manière dont ces actifs circulent entre l'environnement et l'économie. En revanche, la comptabilité des écosystèmes du SEEA adopte la perspective des écosystèmes et considère comment les actifs environnementaux individuels interagissent dans le cadre de processus naturels dans une zone spatiale donnée.

f) Comptes des terres Ces comptes fournissent des informations sur l'utilisation et la couverture des terres et peuvent permettre d'évaluer l'évolution des parts des différentes utilisations et couvertures des terres dans un pays. Il est essentiel de comprendre ces caractéristiques et ces changements pour appréhender les impacts de l'urbanisation, l'intensité de la production végétale et animale, le boisement et le déboisement, l'utilisation des ressources en eau et d'autres utilisations directes et indirectes des terres.

g) Comptes de flux de matières Les comptes de flux de matières du SEEA peuvent fournir une vue d'ensemble des entrées et sorties de matières en termes d'entrées provenant de l'environnement, de sorties vers l'environnement et de quantités physiques d'importations et d'exportations. La compréhension des flux de matières à l'échelle de l'économie est essentielle pour comprendre l'utilisation des ressources par l'économie et l'éco-efficacité.

h) Eau Le SEEA-Water est une approche intégrée de la surveillance de l'eau,

rassemblant un large éventail de statistiques liées à l'eau dans tous les secteurs en un seul système d'information cohérent. Il sert de cadre conceptuel et d'ensemble de comptes qui présentent les informations hydrologiques aux côtés des informations économiques d'une manière cohérente.

Par exemple, le SEEA EA est construit sur les comptes de base décrits dans la figure 1. Ces comptes sont compilés en utilisant des données spatialement explicites et des informations sur les fonctions des actifsécosystémiques et les services écosystémiques qu'ils produisent. [13]

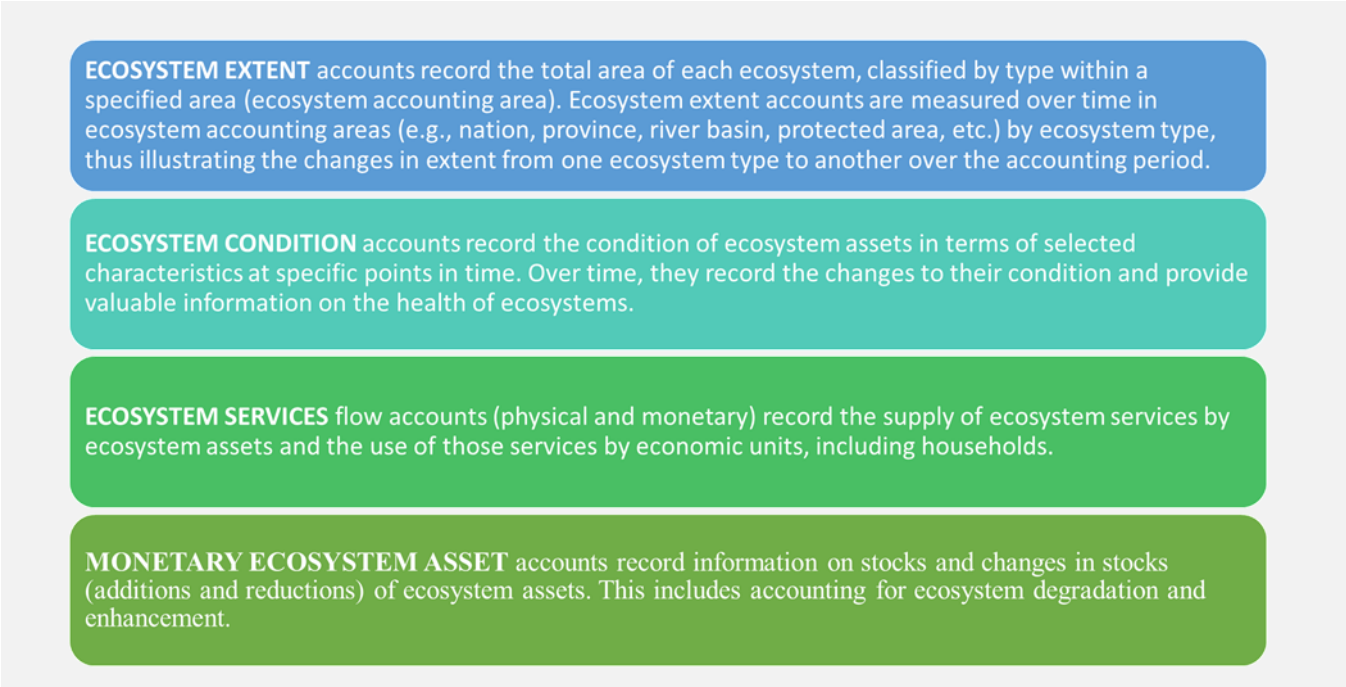

Figure 1. Compte de base du SEEA EA

[13] https://seea.un.org/ecosystem-accounting

5. Évaluation de l'utilisation mondiale de la comptabilité économique environnementale

Pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de mise en œuvre, une évaluation mondiale de la comptabilité économique et environnementale a été entreprise par la Division de statistique des Nations Unies (UNSD) sous les auspices du Comité d'experts de la comptabilité économique et environnementale des Nations Unies (UNCEEA) en 2020. Auparavant, de telles évaluations avaient été réalisées en 2006, 2014 et 2017.

L'évaluation visait à établir l'étendue de la mise en œuvre des programmes de comptabilité environnementale et économique dans les pays[14]. Les évaluations fournissent des images qui permettent de mieux comprendre l'état et la portée de la mise en œuvre du SEEA national, y compris les dispositions institutionnelles et de financement, les priorités des pays, les plans futurs pour la mise en œuvre des comptes et l'assistance technique reçue et fournie.

5.1. Nombre de pays mettant en œuvre le SEEA

Sur la base de l'évaluation globale de 2020 du CSNU, un pays qui compile toute partie/module des comptes basés sur le SEEA en termes physiques ou monétaires au cours des cinq dernières années (2016-2020) (que le compte ait été publié ou non) est un pays mettant en œuvre le SEEA.

Le nombre de pays disposant de programmes a augmenté régulièrement au fil des ans, passant de 49 pays en 2006 à 89 en 2020 (figure 2).

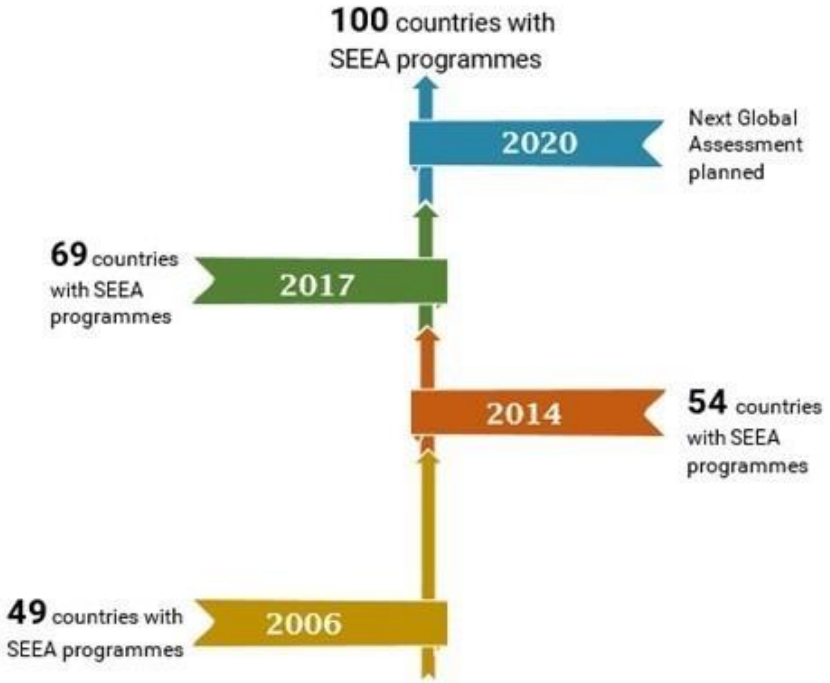

Figure 1. Nombre de pays avec des programmes SEEA [15]

[14] Évaluation mondiale de la comptabilité économico-environnementale et des statistiques connexes 2020 par le Comité d'experts de la comptabilité économico-environnementale des Nations unies, Commission statistique, cinquante-deuxième session, 1-3 et 5 mars 2021.

[15] *Comité d'experts des Nations unies sur la comptabilité environnementale et économique, 2021*

5.2. L'expérience de certains pays

Certains des pays qui mettent en œuvre l'AEE sont présentés à l'annexe 1.

1. Les priorités politiques

En ce qui concerne les domaines prioritaires, les résultats de l'enquête dans les pays qui ont mis en œuvre le SEEA peuvent également servir d'exemples au Nigeria. L'enquête a révélé que la priorité politique la plus fréquemment citée, tant pour les pays développés que pour les pays en développement (indépendamment du statut de mise en œuvre du SEEA), était le changement climatique (fig. 3). Les deuxième et troisième priorités politiques mentionnées pour les pays développés comprenaient l'économie circulaire et la croissance verte, tandis que pour les pays en développement, la biodiversité et les zones protégées présentaient un plus grand intérêt.

Évaluation mondiale de la comptabilité économico-environnementale et des statistiques connexes 2020 par le Comité d'experts de la comptabilité économico-environnementale des Nations unies, Commission statistique, 52e session, 1-3 et 5 mars 2021.

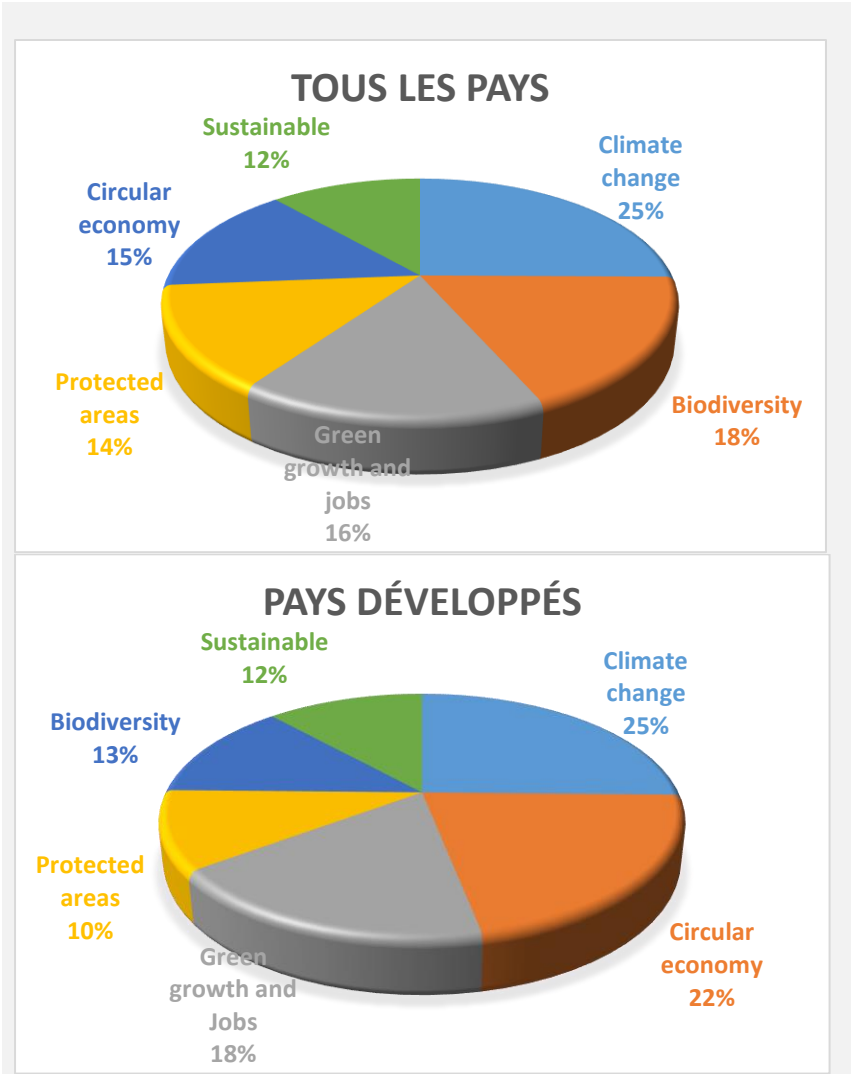

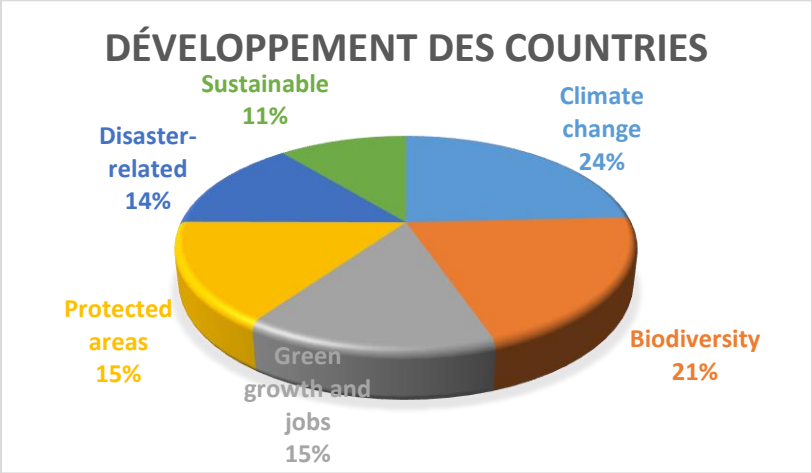

Fig 3. Priorités politiques des pays de l'EEE [1]

2. Les dispositions institutionnelles

Basé sur l'enquête mondiale. Les organisations qui ont répondu montrent que 44% ont indiqué que des parties/modules des comptes ont été compilés dans une autre institution/agence de leur pays.

La figure 4 illustre cette situation où une seule institution est généralement responsable de la production des comptes, bien que les pays en développement soient plus susceptibles que les pays développés d'avoir une compilation répartie entre différentes institutions.

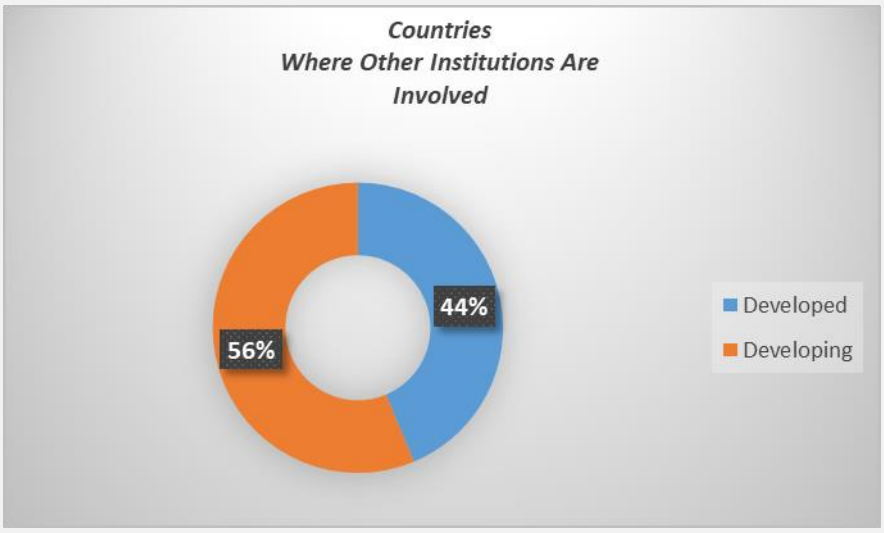

Fig. 4 : Pays où plus d'une institution est impliquée dans la compilation des comptes SEEA

3. Pays dotés d'un mécanisme de coordination multi-agences

La figure 5 montre les pays disposant de mécanismes de coordination établis entre les groupes de parties prenantes, les pays en développement ayant 55% contre 45% pour les pays développés).

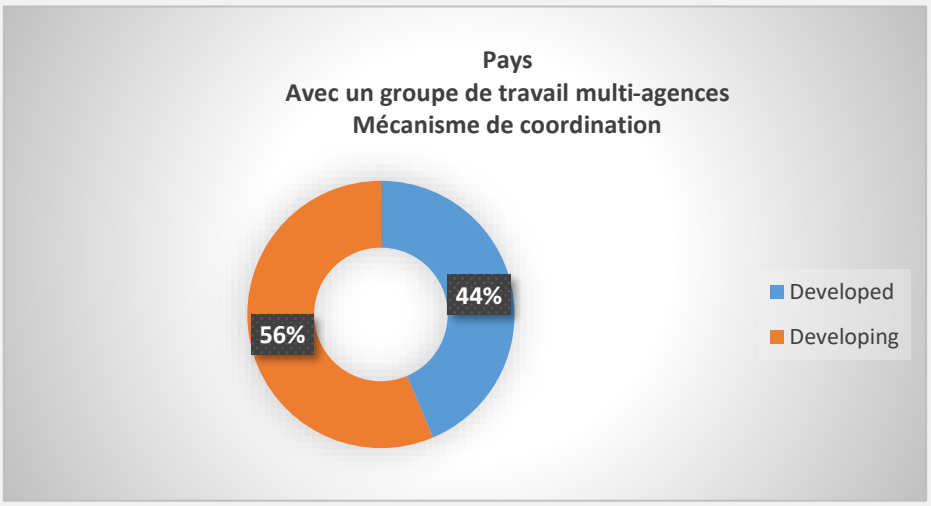

Fig 5 : Pays disposant d'un mécanisme de coordination multi-agences

4. Comment les pays utilisent les comptes

L'évaluation mondiale a montré que les comptes sont les plus utilisés pour les rapports sur les ODD et pour informer les politiques nationales, comme le montre la figure 6.

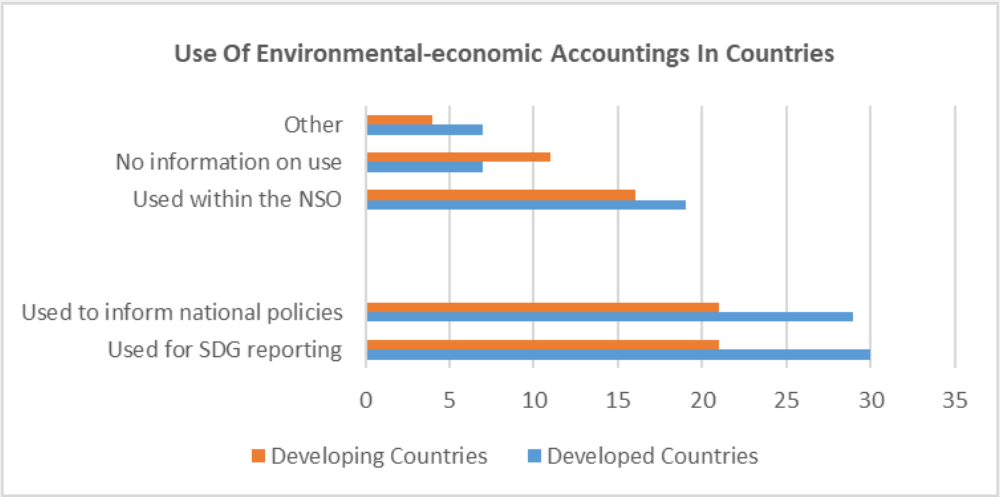

Fig 6 : Utilisation de l'EEE dans les pays

6. La mise en œuvre du SEEA en Afrique

En Afrique, l'élaboration de comptes de capital naturel est en cours depuis la fin des années 1980, avec des dizaines de comptes pilotes élaborés par de nombreux pays de la région. Un rapport de synthèse publié en 2016 par Conservation International (CI) et la Déclaration de Gaborone pour la durabilité en Afrique (GDSA) a souligné les progrès substantiels réalisés par les pays de la GDSA en matière de comptabilité du capital naturel. [16]

7. Enseignements tirés

1. Les expériences des pays ont montré que le SEEA peut non seulement jouer un rôle vital en répondant aux défis politiques actuels, mais aussi contribuer efficacement à l'évolution et à l'adoption accrue de politiques intégrées qui correspondent mieux aux besoins de la réalité politique d'aujourd'hui. [17]
2. Il est nécessaire d'assurer une bonne coordination au niveau national en matière d'ANC tout en renforçant les capacités techniques (et les liens avec les sujets pertinents pour les politiques) des décideurs.
3. Une gamme de matériel et d'expertise est disponible pour aider les pays à produire des comptes.
4. Il faut travailler davantage à la promotion de l'utilisation des comptes.
5. Un soutien de haut niveau est nécessaire pour guider la planification, la mise en œuvre et la gestion des comptes.

[16] http://www.gaboronedeclaration.com

[16] Évaluation mondiale de la comptabilité économico-environnementale et des statistiques connexes 2020 par le Comité d'experts de la comptabilité économico-environnementale des Nations unies, Commission statistique, cinquante-deuxième session, 1-3 et 5 mars 2021.

[17] https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/seea_-_overview_-_web_ready.pdf

Mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel au Nigeria - Cadres, stratégies et normes

Dans cette section, les efforts visant à élaborer des stratégies, des cadres et des normes pour la comptabilité du capital naturel sont mis en évidence dans quatre catégories interdépendantes illustrées à la figure 7. Il s'agit d'efforts concertés au niveau national concernant la comptabilité du capital naturel, qu'il s'agisse de cadres juridiques et politiques pour la comptabilité du capital naturel, de stratégies plus larges concernant la gestion du capital naturel et d'autres efforts qui soutiennent le développement de la comptabilité du capital naturel au Nigeria.

Cependant, il existe un faible niveau de coordination pour soutenir les agences nationales dans la mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel au Nigeria. La nature de la mise en œuvre du SEEA, par exemple, est qu'elle est très multisectorielle et sans une bonne coordination et collaboration au niveau national, il sera difficile de progresser. Ceci souligne la nécessité d'une feuille de route qui assurera une coordination adéquate.

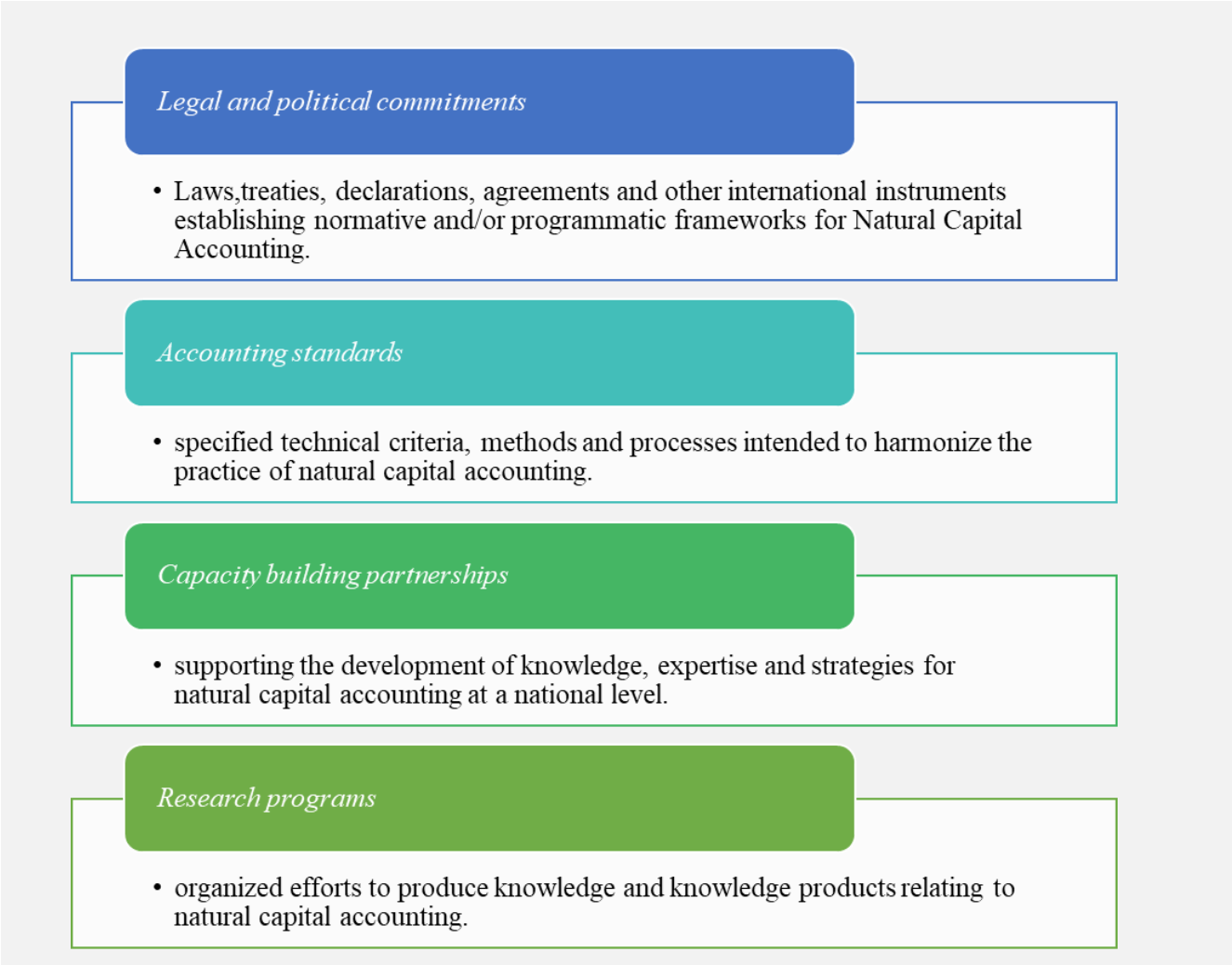

Fig 7. Stratégies, normes et cadre pour l'ANC au Nigeria

1. Engagements juridiques et politiques

Les objectifs du Nigeria en matière de préservation de l'environnement et de gouvernance de la biodiversité sont très clairs, comme en témoignent plusieurs politiques nationales pertinentes et la vision du Nigeria, qui a signé l'accord de Paris sur le changement climatique et l'amendement de Doha au protocole de Kyoto, ainsi que la déclaration du président lors du sommet 2020 sur la biodiversité qui s'est tenu en marge de la 75e Assemblée générale des Nations unies le 30 septembre 2020, parmi de nombreux autres engagements.

L'examen des politiques, des lois, des plans d'action stratégiques et des rapports existants tend à être favorable à la réalisation des objectifs de la CEE au Nigeria. En fait, on pourrait simplement dire que le contexte politique existant soutient l'intégration des informations issues des comptes de capital naturel, y compris la biodiversité et les valeurs des écosystèmes, dans les politiques et la prise de décision. Un certain nombre de ces cadres réglementaires sont présentés à l'annexe 4. Bien que certaines des lois existantes relatives à la biodiversité soient obsolètes, il existe suffisamment de réglementations telles que celle de la National Environmental Standards and Regulations Enforcement Agency (NESREA), le projet de loi en cours d'élaboration sur le changement climatique, la nouvelle loi portant création de la National Biosafety Management Agency (NBMA) qui tendent à soutenir les activités des ANC.

Ce qui manque, c'est une voie claire qui définisse les activités des ANC. En outre, la compréhension de la manière de valoriser les éléments de la biodiversité en tant que système de soutien de la vie pour des millions de Nigérians n'a pas encore été reconnue et sérieusement prise en compte dans la politique nationale et l'action législative.

Il est possible de dire que les caractéristiques établies des processus juridiques ou politiques qui soutiennent les activités de comptabilité du capital naturel ont lieu et sont soutenues par un cadre juridique ou politique durable, bien qu'inconsciemment.

Cependant, le capital naturel profite aux personnes et à la société et n'appartient donc pas simplement à un secteur (l'"environnement"). Il ne s'agit donc pas simplement d'un objet de politique, ou d'une contrainte sur d'autres politiques. [18]

Les défis spécifiques qui entravent la mise en œuvre de la CEE au Nigeria sont résumés dans la section 5.

2. Les normes comptables

Au Nigeria, il faut s'aligner sur les normes, définitions et classifications internationales, si l'on veut que la "comptabilité" soit un élément essentiel de la prise de décision socio-économique au niveau national et des entreprises. Pour de nombreux pays, les comptes nationaux sont régulièrement compilés depuis 50 ans. Les comptes nationaux, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sont apparus pendant la Grande Dépression des années 1930. À l'époque, il n'existait pas de mesure claire de l'activité économique globale, et les décideurs devaient faire leurs choix sur la base d'un mélange d'informations sur des variables telles que le commerce extérieur, les commandes de fabrication et les données sur l'emploi. La première norme internationale de comptabilité nationale, le Système de comptabilité nationale (SCN), a été introduite par les Nations unies en 1953. Depuis lors, le perfectionnement et le développement continus de données économiques comparables dans le monde entier ont servi de base à de nombreuses politiques économiques et autres politiques connexes, au niveau national et international. [19]

La "norme" est un niveau de qualité qui est normal ou acceptable pour une personne ou dans une situation particulière. C'est également une mesure de comparaison reconnue pour un critère de valeur qualitative ou quantitative. D'ordinaire, le mot est utilisé comme une norme pour comparer deux ou plusieurs éléments ou choses. Mais une norme comptable n'est pas une mesure de comparaison. [20]

---

[18] https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/869801/natural-capital-enca-guidance_2_March.pdf

[19] https://ec.europa.eu/environment/nature/capital_accounting/pdf/MAES_INCA_2019_report_FINAL-fpub.pdf

[20] Atu, Omimi-Ejoor Osaretin Kingsley ; Atu, Oghogho Gina ; Atu, Osahenoma Vivian (2014) : Une étude comparative des normes comptables au Nigeria, au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique, IOSR Journal of Economics and Finance (IOSR-JEF) e-ISSN : 2321-5933, p-ISSN : 2321-5925.Volume 3, Issue 2. Ver. I (Mar. - Apr. 2014), PP 01-07 www.iosrjournals.org www.iosrjournals.org 1 |

Le terme "norme comptable" fait référence à plusieurs critères, méthodes et processus techniques destinés à harmoniser la pratique de la comptabilité du capital naturel. Un exemple de cette norme est la nouvelle norme britannique BS 8632 :Natural Capital Accounting for Organisations - Specification, qui permet aux organisations de mieux comprendre l'impact de leurs activités sur les actifs du capital naturel tels que la géologie, le sol, l'eau, l'air et les organismes vivants, afin d'étayer la prise de décision. [21]

La norme présente la terminologie, les principes, les étapes et les résultats de la création d'un compte de capital naturel afin de permettre une pratique transparente et reproductible. Elle comprend les exigences minimales pour définir les limites d'un compte, les impacts matériels et les dépendances, et pour documenter les données et le processus utilisés. La création d'informations solides peut aider une organisation [22]:

- Identifier ses impacts et dépendances sur les actifs du capital naturel, ainsi que les risques et opportunités associés ;
- Communiquer les informations et les implications au sein de l'organisation et avec les parties prenantes externes ;
- Prendre des stratégies commerciales et des décisions opérationnelles plus éclairées en intégrant les comptes du capital naturel à l'évaluation des autres capitaux ; et
- Contrôler et évaluer l'impact et l'efficacité des décisions internes et des changements dus à des facteurs externes.

De telles normes n'existent pas au Nigeria, que ce soit au niveau national ou infranational. La principale norme comptable internationale utilisée aujourd'hui par la plupart des pays est le système de comptabilité environnementale et économique de la Commission statistique des Nations unies (SEEA EA), adopté lors de sa 52e session en mars 2021. Le SEEA Ecosystem Accounting (SEEA EA) constitue un cadre statistique intégré et complet permettant d'organiser les données sur les habitats et les paysages, de mesurer les services écosystémiques, de suivre l'évolution des actifs écosystémiques et de relier ces informations à l'activité économique et aux autres activités humaines. [23]L'existence de ces normes est considérée comme suffisamment solide pour que le Nigeria puisse en tirer parti sans avoir à développer ses propres normes. Ce SEEA-EA des Nations unies inclut les contributions de la nature lorsqu'il s'agit de mesurer la prospérité économique et le bien-être humain, et de réorienter les décisions et les politiques vers le développement durable. Ce "nouveau cadre marque une avancée majeure qui va au-delà de la statistique communément utilisée du produit intérieur brut (PIB) qui a dominé les rapports économiques depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et que le Nigeria utilise toujours. Cette mesure garantirait la reconnaissance du capital naturel - forêts, zones humides et autres

[21] www.bsigroup.com/en-GB/about-bsi/media-centre/press-releases/2021-press-releases/june/first-standard-for-natural-capital-accounting/

[22] www.bsigroup.com/en-GB/about-bsi/media-centre/press-releases/2021-press-releases/june/first-standard-for-natural-capital-accounting/

[23] https://seea.un.org/ecosystem-accounting

écosystèmes - dans les rapports économiques [24]et a déjà été utilisée pour informer l'élaboration des politiques dans plus de 34 pays. [25]

3. Le renforcement des capacités

La prise de conscience de la comptabilité du capital naturel est encore faible au niveau politique et technique. Il est donc nécessaire de former le personnel au niveau technique ainsi que les décideurs qui utilisent les données pour élaborer des politiques. Ainsi, dans le cadre de l'intégration de la comptabilité du capital naturel dans les plans de développement nationaux du Nigeria, GLOBE a organisé un atelier de deux jours les 16 et 17 septembre 2020.[26] Le public de cet atelier de formation était composé du personnel des ministères du Budget et de la Planification nationale, du ministère de l'Environnement, du Bureau national des statistiques du Nigeria, de l'Agence REDD+ du Nigeria et de membres de l'Assemblée nationale. Cet atelier, qui a réuni 45 participants, s'inscrit dans le cadre des efforts de sensibilisation au capital naturel au Nigeria.

L'atelier a notamment formulé les recommandations suivantes :

- Pour une meilleure compréhension et afin de fournir un leadership de première ligne adéquat, entreprendre une retraite de plaidoyer de haut niveau avec la direction du ministère fédéral des finances, du budget et de la planification nationale et les législateurs nationaux sur la comptabilité du capital naturel (NCA) et ses outils mis en œuvre dans le cadre du système de comptabilité environnementale et économique des Nations unies (SEEA).
- Sensibiliser à l'importance de La CEE en tant qu'outil de prise de décision entre les pouvoirs législatif et exécutif et les autres branches du gouvernement.
- Étendre le programme de l'atelier à d'autres MDA en tant qu'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités.
- inclure la CEE dans les plans de développement national à moyen terme du Nigeria (MTNDP 2021-2025 et 2026-2030) et dans l'Agenda 2050 du Nigeria, actuellement en cours d'élaboration.

[24]https://www.climateaction.org/news/un-adopts-landmark-framework-to-integrate-natural-capital-in-economic-repor

[25] https://seea.un.org/ecosystem-accounting

[26] https://ecopital.com/insights/two-day-workshop-on-mainstreaming-natural-capital-accounting-into-nigerias-national-development-plans/

Planche 1. Participants (législateurs et fonctionnaires des MDA) au 1er atelier de deux jours sur l'intégration de la comptabilité du capital naturel dans les plans de développement nationaux du Nigeria, 16-17 septembre 2020.

Pour renforcer et faciliter l'incorporation et l'intégration des comptes du capital naturel et des services écosystémiques dans le SCN du Nigeria, un 2e atelier de formation de deux jours a été organisé pour le personnel technique des ministères, départements et agences (MDA) concernés, les 2 et 3 décembre 2020, à Abuja. L'atelier de formation, organisé par REPRC-EfD Nigeria, West Africa Capitals Coalition et GLOBE Nigeria, a attiré plus de 60 participants des ministères fédéraux de l'environnement, des finances, de la planification et du budget, des mines et du développement de l'acier, des ressources en eau, de l'agriculture et du développement rural, du Bureau national des statistiques et du Secrétariat REDD+ du Nigeria, entre autres. Les intervenants et les personnes ressources provenaient de l'Université nationale australienne, de l'Université du Nigeria Nsukka, de la Banque mondiale, du Haut Commissariat britannique, de la Déclaration de Gaborone pour la durabilité en Afrique, de GLOBE Nigeria et de Natural Eco Capital.

Planche 2. Participant (personnel technique) à la 2e formation de deux jours pour l'intégration du capital naturel dans le système de comptabilité nationale, 2-3 décembre 2020.

La formation a débouché sur un appel au Nigeria pour qu'il accorde la priorité au traitement de son capital naturel en tant que ressource précieuse pour le développement durable, qu'il élabore une feuille de route suivie d'un plan d'action national sur la comptabilisation du capital naturel, qu'il apporte un soutien législatif au processus de comptabilisation du capital naturel et qu'il rejoigne la Déclaration de Gaborone pour la durabilité en Afrique (GDSA) et d'autres initiatives mondiales qui soutiennent l'évaluation et l'intégration du capital naturel dans les politiques et les décisions des secteurs public et privé. On s'attend à ce que le pays élabore, dans les mois à venir, une feuille de route suivie d'un plan d'action national sur la comptabilisation du capital naturel et qu'il donne son aval législatif au processus de comptabilisation du capital naturel (Annexe 3).

4. Recherche et programmes

4.1. Développement des comptes de capital naturel

En 2018/2019, un processus de renforcement des capacités techniques pour le Nigéria, par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-ECA) pour une équipe nationale sous l'égide du Bureau national des statistiques (NBS) (unité des statistiques énergétiques et environnementales) a été mené sur la compilation et l'utilisation des tableaux d'approvisionnement et d'utilisation de l'énergie étendus à l'environnement. Cette initiative partait du principe que les données sur l'énergie étaient déjà disponibles dans une certaine mesure dans le pays. Pour une mise en œuvre complète, un groupe de travail technique a été mis en place avec des membres issus de la Commission de l'énergie du Nigeria (ECN) et du NBS. [27]L'année de référence pour l'EE-SUT Énergie du Nigeria est 2015, en fonction de la disponibilité des données de la Commission de l'énergie du Nigeria. Le compte n'a pas été publié.

Avec l'appui de l'ONUDI et grâce au financement du FEM, le Nigeria a mené des études d'évaluation économique pour valoriser les secteurs marins et les services écosystémiques marins dans le cadre du Grand écosystème marin du courant de Guinée (GCLME) en 2009 et en 2020, le programme GPS/WAVES de la Banque mondiale a financé l'étude COED (Cost of Coastal and Environmental Degradation) pour trois États (Delta, Cross River et Lagos) sur les huit États côtiers. [28]

4.2. Sources des données de la CEE au Nigeria

Le Nigeria compte de nombreuses agences qui participent à la collecte et à la production de données primaires, mais le Bureau national des statistiques est responsable de la collecte des données nationales afin de renforcer la documentation, la communication et la diffusion des informations sur le capital naturel.
Il existe un certain nombre d'organisations impliquées dans la génération et/ou la collecte/production de données primaires, qui sont susceptibles de soutenir la comptabilité du capital naturel du pays. Il s'agit notamment des organisations suivantes :

- Ministère fédéral de l'environnement ;
- Bureau d'État des statistiques ;
- Banque centrale du Nigeria.
- Nigerian National Petroleum Corporation
- Département des ressources pétrolières
- Ministère fédéral des finances, du budget et de la planification nationale
- Ministère fédéral de l'énergie
- Ministère fédéral des ressources en eau
- Conseil de développement de la recherche sur les matières premières

[27] Status of Natural Capital Account in NigeriaPresented by National Bureau of Statistics @ the Two-day Technical Workshop On "Natural Capital and Ecosystem Services Accounting" December 2-3, 2020 Top Rank Hotel-Abuja

[28]https://ecastats.uneca.org/ncacop#:~:text=Nigeria%20Takes%20Step%20to%20Mainstream%20Natural%20Capital%20in,hectares%20de%20land%3B%20fisheries%2C%20rivers%20wildlife%20and%20water.

- Commission de régulation de l'électricité du Nigeria
- Transmission Company of Nigeria
- Commission de l'énergie du Nigeria
- Ministère fédéral des minéraux solides, des mines et de l'acier
- Association des fabricants du Nigeria
- Commission nigériane de réglementation de l'énergie nucléaire
- Présidence (SDG)
- Commission de l'énergie
- Ministères nationaux de l'environnement/Agence de protection de l'environnement/SEPAs
- Conseil d'électrification rurale
- Centre national de recherche et de développement énergétique
- Universités et centres de recherche
- L'Institut de recherche forestière du Nigeria

4.3. CEE et développement durable

Tout comme la CEE relie le capital naturel au système de comptabilité nationale d'un pays, elle peut également être utilisée pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). La CEE fournit un cadre pratique de précieux enseignements et de pratiques qui peuvent être utilisés pour élaborer et mettre en œuvre les politiques ou les dispositions de gouvernance nécessaires pour atteindre les ODD, au niveau national.

Par exemple, une ANC bien développée sert d'outil important pour informer un large éventail de politiques environnementales-économiques et de mesure du développement durable. C'est une source d'information pour le suivi des ODD, en particulier pour les ODD 6, 7, 8, 12, 13, 14 et 15. L'utilisation de l'approche du capital naturel fournit un cadre pour donner un aperçu de l'importance économique du capital naturel dans la création de richesse, l'emploi, les moyens de subsistance et la réduction de la pauvreté en les reliant au-delà de la mesure des changements dans le stock de capital naturel à différentes échelles. Pour l'instant, la CEE n'est pas utilisée dans le cadre des activités liées aux ODD.

4.4. Les communautés de pratique

Lors de l'atelier de deux jours de GLOBE intitulé "*Mainstreaming of Natural Capital Accounting into Nigeria's National Development Plans*" (Intégration de la comptabilité du capital naturel dans les plans de développement nationaux du Nigeria), qui s'est tenu les 16 et 17 septembre 2020, les participants ont convenu de la création d'une communauté de pratique de la comptabilité du capital naturel au Nigeria (Nigeria NCA CoP), avec la mise en place initiale d'une plateforme WhatsApp. Celle-ci a été mise en place et les membres qui se sont portés volontaires pour y figurer reçoivent régulièrement des nouvelles et des informations pertinentes sur la NCA. Cependant, il reste beaucoup à faire pour rendre la CdP plus vivante. Cela inclut le renforcement des capacités des membres.

Le Nigeria est également activement impliqué dans d'autres communautés de pratiques internationales de la CEE et a pleinement participé au forum international 2018 de la CEE et aux dialogues politiques lors de la Semaine du capital naturel à Paris et à l'atelier 2019 du Forum africain sur le capital naturel. [29]

Un certain nombre de Nigérians font également partie du hub de la coalition des capitales d'Afrique de l'Ouest. [30]

[29] https://ecastats.uneca.org/ncacop#:~:text=Nigeria%20Takes%20Step%20to%20Mainstream%20Natural%20Capital%20in,hectares%20de%20land%3B%20fisheries%2C%20rivers%20wildlife%20and%20water.

[30] https://community.capitalscoalition.org/topics/25232/feed

5. Niveau de sensibilisation à la CEE parmi les législateurs et les MDA

Au Nigeria, l'Assemblée nationale (NASS), qui comprend le Sénat et la Chambre des représentants, est l'organe législatif du gouvernement du pays. L'interaction avec les législateurs sur le niveau de sensibilisation et de connaissance des questions relatives aux ANC a révélé un résultat faible (annexe 4). Bien que toutes les personnes interrogées aient révélé qu'il existe au Nigeria des textes législatifs qui favorisent la protection, la conservation et la régénération des forêts, l'enquête a révélé un faible niveau de sensibilisation aux ANC et à leur pertinence pour le développement national.

Pour les MDA, le même faible niveau de sensibilisation a été constaté, comme le montre l'annexe 5. Les MDA s'accordent également à dire qu'il existe au Nigeria des textes législatifs qui favorisent la protection, la conservation et la régénération des forêts. Cependant, la coordination est un défi.

6. Défis associés à la mise en œuvre de la CEE au Nigeria

Sur la base de l'interaction avec les parties prenantes concernées et en particulier de l'expérience tirée des résultats de la première tentative de compilation de l'Approvisionnement et de l'Utilisation étendus à l'environnement. (EE-SUT), plusieurs défis ont été identifiés en ce qui concerne le développement de la comptabilité du capital naturel au Nigeria. Ces défis sont décrits ci-dessous :

- Présence d'un faible niveau de sensibilisation à la CEE parmi les citoyens, y compris les législateurs et autres responsables gouvernementaux (MDA).
- Aucun compte n'a été entièrement élaboré et publié sur la base des priorités du Nigeria et aucun n'a été intégré dans les plans de développement nationaux du Nigeria.
- Les données ne sont pas souvent conservées dans le format souhaité par les fournisseurs de données. Même si les données sur l'énergie abondent au Nigeria, il a été difficile d'obtenir des données sur certains produits énergétiques car leur production est informelle et n'est pas réglementée, les substituts les plus proches ont été utilisés. Par exemple, le biodiesel a été utilisé à la place du biocarburant.
- Des divergences existent sur les mêmes données collectées auprès de différentes agences.
- Les données relatives à la production et à l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne ne sont pas réglementées et sont donc difficiles à obtenir.
- Certains produits comme le bois, les déchets de bois/biomasse sont principalement utilisés par les ménages. Il n'existe pas de bons registres administratifs de la consommation de cette énergie.
- Financement : il y a un manque d'institutionnalisation et de budget pour la NCA.
- Il n'y a pas de personnel équivalent à temps plein qui compile les comptes de la CNE, que ce soit au niveau de la NBS ou ailleurs. Si la NBS compile les comptes nationaux, aucun compte spécifique n'est destiné à la NCA.
- Malgré l'implication du Bureau des statistiques du Nigeria et de la Banque centrale du Nigeria, les données et les indicateurs de la comptabilité du capital naturel ne sont pas utilisés dans les processus budgétaires du pays. Le Nigeria ne dispose toujours pas de statistiques environnementales fonctionnelles sur la dégradation continue de l'environnement.
- Le capital naturel et la biodiversité avec les services écosystémiques sont mal intégrés. Aucun compte n'est élaboré

pour rendre compte de l'ensemble des interactions complexes entre l'environnement et l'économie. Si les ressources en bois, par exemple, sont comptabilisées, les autres ressources des forêts, telles que les produits non ligneux, la séquestration du carbone et la filtration de l'air, ne sont pas prises en compte de manière substantielle. Il en résulte des informations incomplètes sur les conséquences de l'activité économique, des performances et du bien-être [31].

- La politique de conservation de la biodiversité de la plupart des États du Nigeria se caractérise par une faible cohésion institutionnelle, la faible capacité des États à gérer des portefeuilles variés liés à la biodiversité, le manque d'engagement et d'investissements dans les départements responsables des questions de biodiversité.

[31].https//capitalscoalition.org/casestudy/government-dialogue-best-practice-nigeria-on-forestry-principles-to-addressing-climate-change-forest-protection

Faire progresser la mise en œuvre de la CEE au Nigeria

1. Lacunes et mesures correctives

La CEE est destinée à fournir des informations aux responsables politiques et aux décideurs qui soutiendront le développement durable et fourniront un cadre commun pour mesurer et suivre, dans le temps, la contribution des écosystèmes aux objectifs sociaux et économiques.

Comme mentionné précédemment, il existe des politiques, des lois, des plans d'action stratégiques et des rapports qui tendent à parler positivement de l'atteinte des objectifs de la CEE au Nigeria. En fait, on pourrait simplement dire que le contexte politique existant soutient l'intégration des informations des comptes de capital naturel, y compris la biodiversité et les valeurs des écosystèmes, dans la politique et la prise de décision.

Cependant, certains défis ont tendance à entraver l'intégration de la CEE dans les plans de développement nationaux au Nigeria. Ces défis sont résumés dans le tableau 1, avec les actions nécessaires pour aller de l'avant.

Tableau 1. Quelques lacunes dans les DPP

S/No	Numéro	Écart observé	Action
1	Justification politique de la CEE et les lois ou politiques existantes qui ne mettent pas l'accent sur la comptabilité du capital naturel.	Absence de justification politique claire ou définie pour la comptabilité du capital naturel ou de plans stratégiques et d'objectifs clairs pour la comptabilité du capital naturel.	Concevoir un plan politique/stratégique clair qui fasse de la CEE la base de la réalisation d'objectifs clairs en vue d'une prise de décision intégrée, assortie d'objectifs multiples tels que ceux axés sur la croissance économique, les écosystèmes et la biodiversité, avec des indicateurs significatifs permettant de réaliser des progrès mesurables vers les objectifs de développement durable, de changement climatique, etc.
2	Lois et politiques en vigueur	Faible sensibilisation aux caractéristiques établies des processus juridiques ou politiques qui soutiennent les activités de comptabilité du capital naturel au Nigeria.	Pour des gains rapides, sensibilisez les gens au cadre juridique ou politique existant. Adapter ou utiliser les lois ou politiques existantes concernant des sous-composantes particulières du capital naturel, notamment : la conservation de la biodiversité, les minéraux et autres ressources du sous-sol, l'eau et les cours d'eau, les océans et la pêche, l'agriculture et la sylviculture, etc. Adapter les lois ou politiques existantes concernant les données économiques nationales et/ou les statistiques environnementales.
3	Sensibilisation des législateurs aux caractéristiques, valeurs et	Niveau de sensibilisation généralement faible ; faible niveau de compréhension du système de comptabilité économique	Étendre la formation initiale à d'autres membres de GLOBE, puis l'étendre à d'autres membres. Tirer parti de la communauté de pratique de la comptabilité du capital naturel du Nigeria

	avantages du capital naturel	environnementale des Nations unies (SEEA) également.	(Nigeria NCA COP) mise en place lors de la formation initiale.
4	Sensibilisation et capacité technique des fonctionnaires du gouvernement sur les caractéristiques, les valeurs et les avantages du capital naturel.	Niveau de sensibilisation généralement faible ; également, faible niveau de compréhension du système de comptabilité économique environnementale des Nations unies (SEEA). La quasi-absence de formation et d'expertise techniques. Manque de ressources financières pour entreprendre la comptabilité du capital naturel.	S'appuyer sur les formations mises en place dans le cadre de cette étude. Le FMEnv, la NBS, sous la direction du FMFBNP, devraient délibérément développer un programme de renforcement des capacités pour la NCA afin de soutenir les agents techniques des agences gouvernementales. Ils doivent faire appel à des partenaires internationaux pour obtenir un soutien et une collaboration. Tirer parti de la communauté de pratique de la comptabilité du capital naturel du Nigeria (Nigeria NCA COP) mise en place lors de la formation initiale.
5	Compilation des comptes	Compte énergétique compilé mais pas encore publié par manque de ressources. Pas de priorisation des autres comptes à compiler.	Recherchez les ressources nécessaires à la publication du compte. Classer le compte par ordre de priorité afin d'inclure l'une des questions thématiques d'aujourd'hui - changement climatique, biodiversité ou économie circulaire, forêts, terres, eau. La NBS devrait créer une base de données consolidée de tous les actifs du capital naturel.
6	Système centralisé de stockage du compte de capital naturel	Pas de structure pour le naturel les comptes de capital et les systèmes d'information associés	Consolider les comptes hébergés et maintenus par différentes agences via la plateforme/le registre NBS. Les comptes décentralisés hébergés et maintenus par de multiples agences devraient être liés au système de la NBS.
7	Coordination institutionnelle	Les producteurs et les utilisateurs de données ne sont pas étroitement liés et il n'y a donc pas de données relatives au capital naturel à publier ou à ajouter au PIB. Le partage de l'information et l'engagement des parties prenantes sont insuffisants. Coordination verticale lâche entre les niveaux de gouvernement national et infranational. Coordination horizontale et intersectorielle insuffisante entre les différentes agences gouvernementales.	L'ONB devrait mettre en place un mécanisme de coordination multipartite sur les ANC. Il est nécessaire de développer et d'améliorer la coopération interagence en termes de partage d'informations et de planification pour permettre une meilleure gestion des actifs du capital naturel. Développer et adopter un cadre qui relie les écosystèmes naturels et les systèmes socio-économiques par le biais du flux des services écosystémiques. Tirer parti de la communauté de pratique de la comptabilité du capital naturel du Nigeria (Nigeria NCA COP) mise en place lors des formations initiales.

8	Défis politiques et institutionnels	Mauvais lien dans le partage des données et des informations sur les actifs du capital naturel avec les autorités compétentes (telles que le NBS, le FMFBNP) obligatoire. Cela crée un cas où il est pratiquement impossible de mettre en place un processus de compte, car les données et les informations nécessaires à ce processus sont impossibles à obtenir.	Créer des politiques délibérées qui reconnaissent le jeu de données de la CEE basé sur le cadre du SEEA et la politique devrait mandater et créer une plateforme qui rende obligatoire le partage des données et des informations sur les actifs du capital naturel avec les autorités compétentes de la CEE.
9	Rapports statistiques	La contribution du capital naturel au PIB n'est pas indiquée. Les rapports statistiques ainsi que les systèmes et processus de suivi ne permettent pas de saisir l'image globale du capital naturel national - eau, forêt, air, terre et biodiversité - en termes de quantité totale et de valeurs économiques.	La NBS devrait développer son registre pour permettre la récolte des données de la NCA. Mettre en marche la machine pour mesurer l'étendue et l'état des biens de la CEE pour les ensembles de données appropriés. Dans le produit intérieur brut (PIB), veiller à ce que le capital naturel - forêts, zones humides et autres écosystèmes - soit reconnu dans les rapports économiques. Adopter le cadre SEEA pour organiser les données sur le capital naturel d'une manière cohérente et comparable qui permette de saisir et d'analyser la contribution économique du capital naturel et les incidences environnementales des activités économiques.
10	Méthodologie pour la comptabilisation du capital naturel.	Il n'existe pas de méthodologie unique et largement acceptée pour la comptabilisation du capital naturel au Nigeria. Faible connaissance des méthodes et des normes de comptabilisation du capital naturel	En tant que nation, adopter l'approche SEEA des Nations unies, qui fournit une approche standardisée pour développer des comptes de capital naturel au niveau macro, qui peuvent ensuite être liés aux comptes économiques nationaux, afin de faciliter l'élaboration des politiques gouvernementales. Renforcer les capacités des fonctionnaires concernés dans tous les MDA. Tirer parti de la communauté de pratique de la comptabilité du capital naturel du Nigeria (Nigeria NCA COP) mise en place lors des formations initiales.
11	Capital naturel et compte souverain	Le capital naturel n'est pas pris en compte dans le compte souverain du Nigeria.	La NBS devrait ajuster ou établir des suppléments aux données existantes basées sur le PIB. par exemple, le PIB "vert".
12	Données et évaluation	Manque d'ensembles de données nationales pertinentes sur les ANC Lorsque les ensembles de données de la CEE existent, ils ne sont pas sous la forme qui répond à la norme de la	Lancer délibérément la collecte de données sur les ANC sur la base des approches des ANC et de la cartographie des écosystèmes. Faire un inventaire des données de la CEE sur les stocks d'actifs écosystémiques, les services écosystémiques et leurs tendances, qui comprend des informations sur les variations spatiales et

	CEE et il n'y a pratiquement aucune connexion ou harmonisation entre ou avec les ensembles de données nationaux. Manque de mesures de l'étendue et de la condition des actifs/partiel/résolution spatiale insuffisante pour mesurer les services écosystémiques réels.	temporelles de la quantité et de l'état des actifs écosystémiques, tels que les terres et les habitats, l'eau, les sols et les forêts. Pour les données économiques et sociales, identifiez les données qui fournissent des informations sur les dépendances des secteurs prioritaires, telles que les données sur les licences et les droits d'utilisation (par exemple, l'extraction de l'eau) et les données sociales sur le changement de population sont pertinentes car elles peuvent impliquer une pression croissante sur les actifs des écosystèmes dans la zone du projet.

2. Rôle des législateurs dans la mise en œuvre de la CEE

Compte tenu du rôle consacré de l'Assemblée nationale, il est convenu qu'elle peut aider le gouvernement fédéral à gérer les ressources forestières du pays par le biais de la législation.

Les législateurs ont la responsabilité première de la surveillance pour soutenir l'adoption de projets de loi ou d'orientations politiques pertinentes afin de combler les lacunes qui ont été identifiées. Cependant, les législateurs ont une connaissance limitée des ANC pour éclairer la prise de décision nationale lorsqu'il s'agit de considérations basées sur l'approche du capital naturel. Le renforcement des capacités permettra toutefois de remédier à ce problème. Il est donc recommandé d'organiser de nombreuses formations pour les députés. Il faut également prêter attention à la nature inamovible des sièges des députés, ce qui exige que les greffiers, qui sont toujours là et ne sont pas affectés par l'inamovibilité, soient également formés.

Plus précisément, les législateurs devraient collaborer avec les parties prenantes concernées pour réaliser les actions suivantes :

1. Toutes les propositions de politiques et de projets qui influencent l'environnement du pays doivent faire l'objet d'une évaluation économique qui inclut l'évaluation du capital naturel et des services écosystémiques.
2. Faire en sorte que les MDA intègrent une explication chiffrée de la manière dont leurs politiques vont améliorer le capital naturel ou le transformer en d'autres formes de capital afin d'augmenter la richesse nationale globale.
3. Par le biais d'un soutien budgétaire, faire en sorte que les MDA développent et conservent des capacités de collecte, de collationnement et d'analyse, ainsi que d'établissement de rapports publics, des inventaires du capital naturel qui identifient, dans la mesure du possible, tous les actifs du capital naturel dont ils sont responsables ou dont la valeur peut être affectée (de manière négative ou positive) par les activités de leurs ministères.
4. Pour aller de l'avant, il faut examiner de près l'élaboration des politiques gouvernementales afin de s'assurer que les politiques à venir tiennent compte des questions relatives au capital naturel.
5. Réaliser des études sur le rapport qualité-prix de l'économie et examiner comment l'approche du capital naturel peut effectivement relever le niveau des dépenses publiques, dans le cadre de leur responsabilité d'examen des dépenses publiques du gouvernement.
6. Développer un soutien politique dans tous les MDA en soulignant les avantages économiques et sociaux qui existent parallèlement aux objectifs environnementaux de protection du monde naturel. Ils doivent soutenir et encourager "l'investissement dans le capital naturel" en parrainant et en adoptant rapidement des projets de loi sur la restauration, la conservation ou la gestion de l'environnement qui sont jugés capables de réaliser l'intégration des ANC dans les objectifs de politique publique en temps opportun, tels que la croissance économique, la création d'emplois, la sécurité énergétique et alimentaire.

Conclusion et recommandations

Pour le Nigeria, la recherche d'une gestion durable de ses ressources naturelles (capital naturel) nécessite l'adoption d'une approche de gouvernance qui tienne compte de l'impact du développement économique sur les ressources naturelles et la durabilité de l'environnement, et qui intègre ensuite ces connaissances dans les politiques et la prise de décision.

Afin de donner aux législateurs nationaux la capacité d'exercer leurs pouvoirs de contrôle, de budgétisation et d'élaboration des lois en vue de l'avancement de la CEE, il est nécessaire de leur fournir les capacités requises. Cela est également nécessaire pour tous les MDA, en particulier ceux des secteurs de l'environnement, de l'eau et de l'énergie.

D'une manière générale, un changement transformationnel est nécessaire pour inverser la perte de nature et garantir la santé et la résilience de la nature pour soutenir nos économies et nos moyens de subsistance. Pour parvenir à ce changement transformationnel, il est nécessaire de présenter la biodiversité comme un actif faisant partie de notre capital naturel et de rendre la valeur de la nature visible dans toutes les actions décisionnelles des entreprises, des institutions financières et de l'ensemble du gouvernement.

L'application de la réflexion sur le capital naturel permettra de mieux comprendre les menaces qui pèsent sur la nature et les besoins des populations en se concentrant sur les impacts et les dépendances dans le contexte de la prospérité économique et du bien-être humain.

Les interventions des pouvoirs publics sont essentielles pour accélérer et intensifier la transition. Il existe cinq leviers de changement ou processus, à savoir : valoriser et intégrer la nature, adopter des objectifs, intégrer les politiques, réformer les incitations et donner des moyens d'action. En adoptant et en promouvant une approche fondée sur le capital naturel, les gouvernements débloqueront les outils et les solutions nécessaires pour intégrer la valeur de la biodiversité dans toutes les politiques et décisions des entreprises, des institutions financières et des gouvernements.

Annexe 1. Expériences de certains pays en matière de comptabilité économique environnementale et d'ANC

Pérou | En 2009, le Pérou a modifié sa loi de 2001 sur le système national d'évaluation de l'impact sur l'environnement (SEIA) pour y inclure une disposition précisant la nécessité d'une évaluation de l'impact économique sur l'environnement comme contenu des évaluations de l'impact sur l'environnement.

Cette disposition crée une demande de génération de données pour la comptabilité économique environnementale et l'évaluation des services écosystémiques, car la loi ne peut être appliquée si les données n'existent pas. Ainsi, cet amendement a introduit une base légale pour le travail sur l'évaluation économique du capital naturel et des services écosystémiques au Pérou. L'article 26 du décret d'application de cette loi envisage l'évaluation économique de l'impact environnemental des projets d'investissement dans les termes suivants : « *pour évaluer économiquement l'impact environnemental dans les études environnementales, il faut tenir compte des éléments suivants : les dommages environnementaux générés, le coût de l'atténuation, du contrôle, de l'assainissement ou de la réhabilitation environnementale qui peut être nécessaire, ainsi que le coût des mesures de gestion et de compensation environnementale qui peut être nécessaire, parmi d'autres critères qui peuvent être pertinents selon le cas.* «

En 2015, le ministère de l'Environnement du Pérou (MINAM) a produit un guide national pour l'évaluation économique du patrimoine naturel, qui a établi les bases de la mise en œuvre de la comptabilité environnementale au niveau national. Le guide est basé sur le SEEA de l'ONU, et comprend : des comptes physiques pilotes pour les terres et le sol, les ressources du sous-sol, la foresterie, la pêche, l'eau et la biodiversité ; des comptes pilotes pour les dépenses de protection de l'environnement ; des comptes pilotes pour les dépenses économiques et environnementales intégrées ; des méthodologies ; des informations sur les lacunes de données pour d'autres comptes tels que l'énergie et l'exploitation minière ; un ensemble de 324 indicateurs environnementaux ; un plan d'action pour la mise en œuvre des comptes satellites environnementaux.

Le MINAM et l'INEI ont également créé une commission technique interinstitutionnelle pour les statistiques et la comptabilité environnementales afin de contribuer à la normalisation nationale des études et de leurs méthodologies. L'entité de planification stratégique du Pérou (CEPLAN) a pour objectif de terminer l'inventaire et l'évaluation du capital naturel national d'ici 2021. Cela fait partie du "Plan national d'action environnementale". L'inventaire servira de contribution à la prise de décision et à la planification pour l'utilisation rationnelle et la protection des ressources naturelles.

En outre, pour montrer comment, au niveau local, la dégradation des écosystèmes a créé des problèmes d'équité associés à l'accès aux ressources, Conservation International a travaillé avec les autorités péruviennes sur les comptes de capital naturel pour évaluer les effets locaux de la dégradation des écosystèmes à l'échelle de l'économie (Vardon et.al., 2019). L'étude a également mis en évidence les impacts de la dégradation des terres, les tendances des espèces menacées et les tendances, tant positives que négatives, des avantages que nous retirons de la nature. Les indicateurs des comptes de capital naturel peuvent, par exemple, aider à mieux comprendre les liens au niveau local entre la conservation de la nature et l'utilisation durable de l'eau, permettant une gestion des ressources et une mise en œuvre des politiques plus holistiques.

Pays-Bas | En tant que superviseur du système financier néerlandais, la banque centrale néerlandaise (DNB) étudie comment les questions de durabilité peuvent affecter les institutions financières néerlandaises et le système financier dans son ensemble. Dans le rapport Indebted to nature : Exploring biodiversity risks for the Dutch financial sector (DNB & PBL, 2020), la banque centrale a étudié l'exposition du secteur financier à différents canaux de risque de perte de

biodiversité. La perte de biodiversité est identifiée comme une source potentielle de risques financiers qui menace la disponibilité des services écosystémiques, tels que le bois, la pollinisation animale et la fertilité des sols, dont dépendent les activités économiques. Les institutions financières néerlandaises du monde entier sont exposées à hauteur de 510 milliards d'euros à des entreprises dont la dépendance à l'égard d'un ou plusieurs services écosystémiques est élevée ou très élevée. Cela représente 36 % du portefeuille examiné. L'un de ces services écosystémiques est la pollinisation animale. Au niveau mondial, l'exposition du secteur financier aux produits qui dépendent de la pollinisation s'élève à 28 milliards d'euros.

Myanmar | De l'autre côté de la planète, un exemple comparable pour les mangroves du delta de l'Ayeyarwady montre comment une approche du capital naturel permet d'estimer le retour sur investissement dans le capital environnemental, social, humain et financier. Ce cas s'est concentré sur le pilotage du cadre des 3Retours développé par la Plateforme de connaissances sur la croissance verte et l'Institut mondial de la croissance verte. Les résultats du projet pilote indiquent qu'une meilleure gestion des mangroves et des alternatives de croissance verte peuvent améliorer le bien-être des communautés et que même un investissement limité dans la restauration des mangroves fournit des niveaux élevés de bénéfices à long terme. Le travail s'est poursuivi avec le soutien du programme WAVES de la Banque mondiale.

Inde | Depuis 2015, le gouvernement de l'État d'Andhra Pradesh a mis en œuvre le Zero budget Natural Farming (ZBNF) auprès de 58 000 agriculteurs afin d'améliorer le bien-être de la population tout en préservant l'environnement. Faisant partie de l'initiative TEEBAgriFood (un programme du PNUE), la ZBNF consiste en un ensemble de pratiques agricoles régénératrices qui restaurent les stocks de capital naturel et réduisent les coûts des exploitations. Historiquement, l'Inde a été confrontée à l'insécurité alimentaire et à l'endettement des agriculteurs en raison du modèle coûteux des intrants chimiques.

Royaume-Uni (Écosse) | Le gouvernement écossais applique une approche fondée sur quatre capitaux, dont le capital naturel, afin d'élaborer une stratégie solide visant à assurer le bien-être de ses citoyens. Sur cette base, il élabore une stratégie économique solide pour l'Écosse qui permettra une reprise post-COVID en créant une économie du bien-être résiliente : Une économie qui génère une forte croissance économique avec la création concomitante d'emplois de qualité, et qui le fait en mettant l'accent sans équivoque sur le changement climatique, le travail équitable, la diversité et l'égalité.

Le **Botswana** a adopté la CEE à la suite des résultats de la Déclaration de Gaborone sur la durabilité en Afrique (GDSA) en 2012. Depuis lors, une décision a été prise au plus haut niveau politique pour donner la priorité à la CEE pour les ressources en eau, minérales et énergétiques, y compris la compilation d'indicateurs macroéconomiques du développement durable. Un exercice de cadrage pour développer des comptes écosystémiques a été réalisé en 2014, qui a donné la priorité au développement initial du compte satellite du tourisme conforme au SEEA. Le renforcement des capacités et un processus d'institutionnalisation des comptes ont été menés par le gouvernement, avec le soutien de la Banque mondiale par le biais du programme de partenariat mondial WAVES.

En tant que l'un des cinq pays pilotes de WAVES à mettre en œuvre la CEE en 2012, le Botswana a fait des progrès remarquables en termes de compilation des comptes du capital naturel et de mise à jour des rapports annuels, ainsi que de diffusion des principaux messages politiques aux différentes parties prenantes. Bien qu'à des stades différents de maturité, les données de la CEE provenant des comptes de l'eau et de l'énergie ont montré un grand potentiel pour avoir un impact significatif dans le suivi de la mise en œuvre d'un ou deux ODD liés au capital naturel.

Ouganda. Le gouvernement ougandais collabore avec le Programme mondial pour la durabilité de la Banque mondiale afin d'élaborer des comptes pour les écosystèmes des terres, des forêts et des zones humides. L'objectif est d'informer la planification économique de ces zones humides et de garantir la santé et la résilience de l'écosystème, ainsi que la fourniture continue de services pour le bien-être des personnes, allant de la production alimentaire et de l'approvisionnement en eau aux services touristiques.

Annexe 2. Politiques pertinentes pour le projet

La loi sur les minéraux et l'exploitation minière de 2007 encourage et soutient les activités par le biais de :

- l'exclusion des terres constituant des parcs nationaux de l'exploration et de l'exploitation des minéraux (art. 3).
- interdiction de l'exploration minière dans les zones sacrées ou de l'endommagement des arbres sacrés ou vénérés (art. 98).
- la restauration et la remise en état des terrains minés (articles 114 et 115).
- la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE) avant l'octroi d'une licence ou d'un permis (art. 119) ; et
- création du Fonds de protection et de réhabilitation de l'environnement (art. 121).

La loi sur l'évaluation de l'impact environnemental, Cap E12, LFN 2014, soutient la mise en œuvre dans le pays et précieux pour promouvoir l'adhésion à :

- Les principes et les sauvegardes REDD+ dans les projets touchant aux forêts, y compris les mesures visant à atténuer les impacts des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts dans les secteurs d'utilisation des terres.
- Le processus d'EIE prévoit l'affichage public du projet de rapport d'EIE ainsi que l'examen public.
- Ce processus renforce la participation des parties prenantes et l'accès du public aux informations par les personnes concernées et les autres parties prenantes.
- Il prévoit également la création d'un registre public pour toutes les EIE afin de renforcer la transparence et la responsabilité.
- Rend obligatoire l'étude de l'impact des initiatives de développement qui entraînent directement ou indirectement la déforestation, la dégradation des forêts et la dégradation des sols, afin de trouver des alternatives qui minimiseront l'impact et préserveront la base de ressources naturelles du pays.

La loi sur le service des parcs nationaux (NPS) Cap n° 65 LFN de 2004 est responsable de la préservation, de l'amélioration et de la protection des animaux et des plantes sauvages et autres végétaux dans les parcs nationaux. La disposition relative aux zones protégées pour la gestion de la biodiversité s'aligne sur les objectifs des activités de la CEE dans la mesure où l'habitat de la flore et de la faune peut être préservé tout en réduisant l'émission de gaz à effet de serre.

Les règlements pertinents de l'Agence nationale chargée de l'application des normes et réglementations environnementales (NESREA) sont les suivants

- Contrôle des sols, de l'érosion et des inondations du sol qui réglemente toutes les activités, pratiques ou développements perturbant le sol à des fins non agricoles, commerciales, industrielles et résidentielles.

- (ii) Accès aux ressources génétiques et partage des avantages (S. I. n° 30) de 2009, dont l'objectif général est de réglementer l'accès aux ressources génétiques et leur utilisation et de garantir un partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

- (iii) Règlement (S. I. n° 27) de 2009 sur les bassins versants, les zones montagneuses, les collines et les bassins hydrographiques, qui vise à protéger les bassins versants et à garantir la réduction des risques et des dommages importants pour les aspects écologiques et paysagers.

La loi sur les espèces menacées d'extinction (contrôle du commerce international et du trafic des espèces menacées d'extinction), dont le Nigeria est signataire, prévoit la conservation et la gestion de la faune du pays et la protection de certaines de ses espèces menacées d'extinction en raison de la surexploitation.

Loi sur le pétrole Cap 10, LFN, 2004

Il existe également plusieurs lois fédérales régissant l'exploration, la prospection et l'exploitation pétrolières au Nigeria. La loi sur le pétrole de 1969 est la principale loi sur l'industrie, avec des lois subsidiaires promulguées en vertu de celle-ci. Parmi les permis/licences accordés dans le cadre réglementaire de l'industrie pétrolière figurent le permis d'étude des oléoducs, la licence d'exploitation des oléoducs, la licence de prospection pétrolière et la location de mines de pétrole. Ces permis/licences ont des répercussions sur l'écosystème. Les directives et normes environnementales pour l'industrie pétrolière au Nigeria (EGASPIN) définissent les normes et garanties environnementales applicables à l'industrie pétrolière dans le pays. Elles s'ajoutent aux dispositions de la loi sur l'évaluation de l'impact environnemental pour les projets de l'industrie pétrolière et gazière. Les lacunes identifiées en ce qui concerne la prise en compte de la santé et de l'intégrité des écosystèmes dans les instruments pertinents sont les suivantes :

a) Cadre inadéquat pour la prise en compte de la biodiversité dans les activités de l'industrie pétrolière.

b) L'absence de dispositions précises en matière de plantation de compensation pour atténuer de manière adéquate l'impact de la déforestation et de la dégradation des forêts.

c) Des considérations de sauvegarde et des valeurs de conservation inadéquates aux tout premiers stades des activités.

Loi sur l'utilisation des terres Cap 202 LFN 1990 Cap L5 LFN 2004

La loi sur l'utilisation des terres (LUA) est la principale loi du Nigeria qui régit l'utilisation et l'accès à toutes les terres du pays. La section 1 de la LUA stipule que "sous réserve des dispositions de la présente loi, toutes les terres comprises dans le territoire de chaque État de la Fédération sont par la présente dévolues au gouverneur de cet État et ces terres seront détenues en fiducie et administrées pour l'utilisation et le bénéfice commun de tous les Nigérians, conformément aux dispositions de la loi". Par conséquent, toutes les terres du Nigeria sont sous le contrôle des gouverneurs des États respectifs. Le gouvernement fédéral ne joue pas un rôle majeur dans l'administration des terres, sauf en ce qui concerne les terres fédérales acquises avant la promulgation de la LUA et les autres terres qui peuvent être acquises en vertu de la loi ou de toute autre loi d'habilitation. Les parcs nationaux (NPs) sont sous la juridiction du gouvernement fédéral.

Loi sur la réforme du secteur, n° 6 de 2005.

Le gouvernement fédéral a une compétence prépondérante sur les terres acquises en vertu de ces lois. Les gouvernements locaux ne sont pas investis du pouvoir d'administration des terres dans les zones urbaines. Ils sont responsables du contrôle et de la gestion des terres dans les zones non urbaines, c'est-à-dire les LGA, sur lesquelles ils ont le pouvoir d'accorder des droits d'occupation coutumiers. Ce pouvoir est exercé sous réserve du type d'utilisation et d'une limitation de la taille des terres, au-delà de laquelle il y a réversion au gouverneur de l'État. Le gouverneur conserve des pouvoirs prépondérants sur toutes les terres de l'État, à l'exception de celles qui relèvent de la juridiction fédérale.

Annexe 3. Activités et participants aux premiers travaux

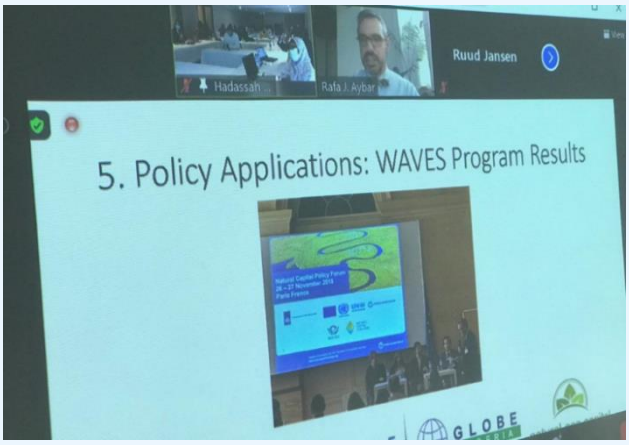

De gauche à droite : Dr Eugene Itua, PDG de Natural Eco Capital et consultant de NCA GLOBE INTERNATIONAL ; Elizabeth Ebosele, assistante technique du ministre d'État, Fed. Min. Of Budget and National Planning ; Benjamin Kalu, porte-parole de la Chambre des représentants du Nigeria (au milieu), Abdulrahman Naibi Rajab, assistant spécial du ministre d'État, ministère fédéral de l'Économie et des Finances (au milieu). Min. Of Budget and National Planning et Dr Jubril Adeojo, Green Finance Expert, Natural Eco Capital.

Federal Ministry of Finance, Budget and National Planning
GLOBE
GLOBE NIGERIA
natural eco capital
A TWO DAY WORKSHOP
ON
MAINSTREAMING NATURAL CAPITAL ACCOUNTING INTO
NATIONAL DEVELOPMENT PLANS OF NIGERIA
Speakers
Prince Clem Agba
Hon Minister of State, Federal Ministry of Finance, Budget and National Planning
Hon Sam Onuigbo,
GLOBE Nigeria President
Marko Javorsek,
Statistician, DESA, United Nations
Hadassah Benson Igbanoi
GLOBE Nigeria
Ezugwu Bethel
Gender Specialist,
Natural Eco Capital
Temitope O. Sogbanmu, Ph. D
SDGs Advocate/Ecotoxicologist
Natural Eco Capital/UNILAG
Mark Gough
CEO,Capitals Coalition
Ruud Jansen
Executive Secretary GDSA
Sonigitu Asibong Ekpe
Acting Director (Scientific)
Min. of International Dev.
Cooperation,
Cross River State
Rashida Mahmood,
Sustainability Expert
Natural Eco Capital
Fraser Suites, CBD, Abuja, Nigeria
Sept 16-17, 2020
For more inquiry: info@ecopital.com

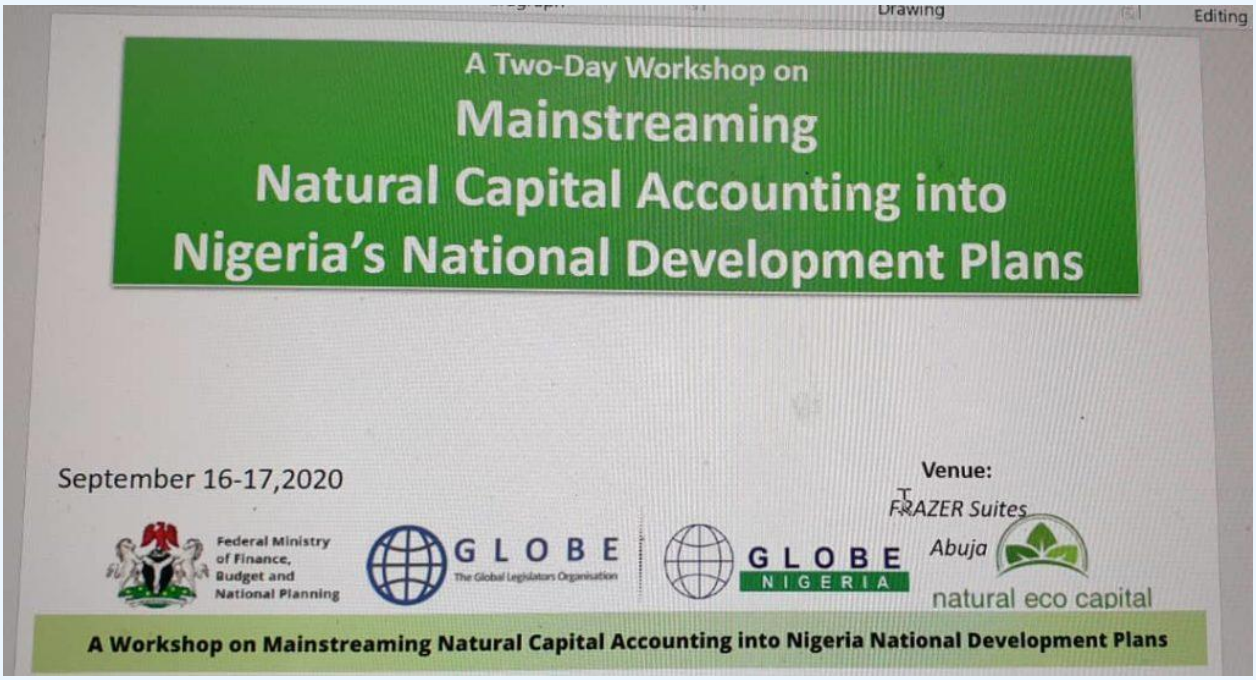
Drawing
Editing
A Two-Day Workshop on
Mainstreaming
Natural Capital Accounting into
Nigeria's National Development Plans
September 16-17,2020
Venue:
FRAZER Suites
Abuja
Federal Ministry of Finance, Budget and National Planning
GLOBE
The Global Legislators Organisation
GLOBE NIGERIA
natural eco capital
A Workshop on Mainstreaming Natural Capital Accounting into Nigeria National Development Plans

L'honorable Benjamin Kalu, porte-parole de la Chambre des représentants du Nigeria, et le Dr Eugene Itua, PDG de Natural Eco Capital et consultant de NCA GLOBE INTERNATIONAL.

Assis - de gauche à droite : Dr Eugene Itua, PDG de Natural Eco Capital et consultant de NCA GLOBE INTERNATIONAL ; Elizabeth Ebosele, assistante technique du ministre d'État, Fed. Min. O. A. Afe, MHR ; Sam Onuigbo, Président, GLOBE Nigeria ; Dr Bolatito Obisesan, Directeur (PRS & GEF Operational Focal Point), FMEnv et Abdulrahman Naibi Rajab Assistant spécial de l'Honorable Ministre d'Etat, Fed. Min. Of Budget and National Planning and Standing : M. Aso Patrick Vakporaye, Ag. Director, Economic Growth, Fed. Min ic Budget and National Planning.

Annexe 3 : Communiqué publié lors de l'atelier de deux jours et de la formation sur " l'incorporation et l'intégration de la comptabilité du capital naturel et des services écosystémiques dans le système de comptabilité nationale et les plans de développement nationaux du Nigéria ", les 2 et 3 décembre 2020.

1. Pour faciliter l'incorporation et l'intégration de la comptabilité du capital naturel et des services écosystémiques dans le système de comptabilité nationale et les plans de développement nationaux du Nigeria, le Resource and Environmental Policy Research Centre (REPRC), Environment for Development (EfD)-Nigeria, University of Nigeria Nsukka (UNN), en collaboration avec la West Africa Regional Platform on Natural Capital, a organisé un atelier de formation de deux jours à Abuja, les 2 et 3 décembre 2020. Le programme a attiré des participants et des personnes ressources du ministère fédéral de l'Environnement, du ministère fédéral des Finances, du Budget et de la Planification nationale, du ministère fédéral des Mines et du Développement de l'acier, du Bureau national des statistiques, de l'Assemblée nationale, de l'Université nationale australienne, de l'Université du Nigeria Nsukka, de la Déclaration de Gaborone pour la durabilité en Afrique, de la Banque mondiale, du Haut Commissariat britannique, de la Coalition des capitales et de bien d'autres. Les participants ont salué les efforts du gouvernement pour produire le cadre énergétique du Nigeria et le compte pilote des ressources minérales. À la fin de la formation et de l'atelier, les résolutions suivantes ont été prises :

    1. Le Nigeria devrait accorder la priorité au traitement de son capital naturel en tant que ressource précieuse pour le développement durable, et devrait donc l'intégrer dans son système comptable et ses plans de développement nationaux.

    2. Le gouvernement devrait mettre en place un cadre efficace pour la coordination du système de comptabilité du capital naturel au Nigeria.

    3. Le Nigeria devrait élaborer une feuille de route suivie d'un plan d'action national sur la comptabilisation du capital naturel.

    4. Le gouvernement doit agir rapidement pour apporter un soutien législatif au processus REDD+ et de comptabilisation du capital naturel du Nigeria.

    5. La capacité des parties prenantes et des ministères, départements et agences concernés doit être renforcée pour une intégration efficace de la comptabilité du capital naturel dans le système de comptabilité nationale du Nigeria et dans ses plans et programmes de développement durable.

    6. Le gouvernement devrait développer l'initiative en cours au sein du Bureau national des statistiques (BNS) en créant un environnement favorable, notamment en encourageant la coopération intersectorielle dans la production de données.

    7. Le Nigeria devrait rejoindre la Déclaration de Gaborone pour la durabilité en Afrique (GDSA) et d'autres initiatives mondiales qui soutiennent l'évaluation et l'intégration du capital naturel dans les politiques et les décisions publiques et privées.

Annexe 4. Réponses des législateurs à l'enquête sur la sensibilisation à la CEE

Ce qui suit présente les sujets d'actualité relatifs à la CEE, qui ont été utilisés pour générer des questions pour les répondants. Les réponses données sont utilisées pour produire les graphiques d'analyse qui suivent.

Familiarité avec le terme de comptabilité du capital naturel

Comme le révèle le tableau ci-dessous, la plupart des répondants (75,0 %) de l'ensemble de l'échantillon connaissent le terme de comptabilité du capital naturel. Les autres répondants (25,0 %) n'ont pas répondu à la question.

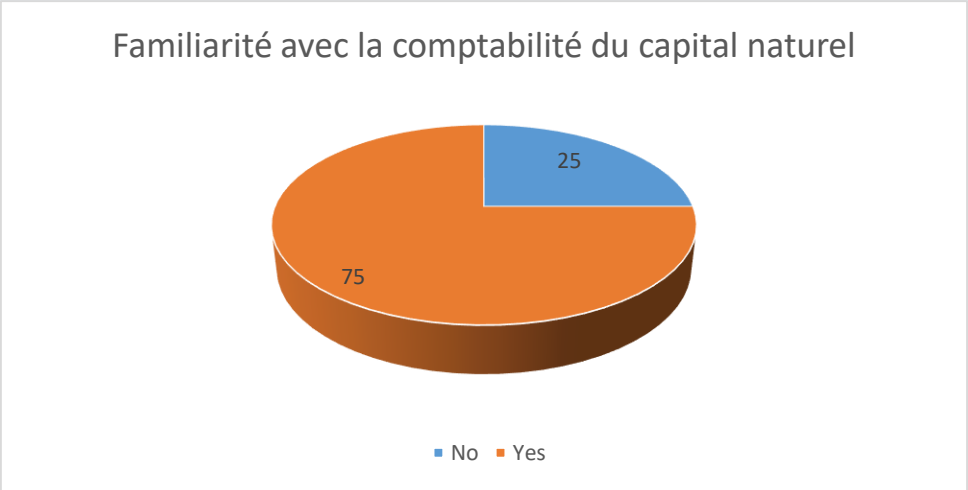

Fig 1 : Familiarité avec la comptabilité du capital naturel

Importance de la comptabilisation du capital naturel dans le PIB

L'enquête diagnostique a révélé que l'importance de la comptabilité du capital naturel pour le PIB était acceptée par les répondants, la plupart d'entre eux (75,0%) étant d'accord pour dire que la comptabilité du capital naturel est importante pour le PIB. Il convient de noter que (25,0%) ne savaient pas comment répondre à la question.

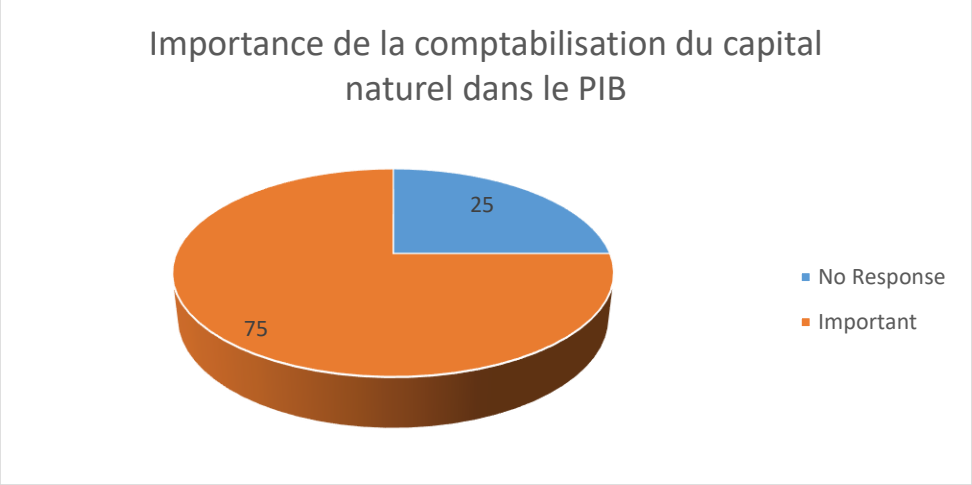

Fig 2 : Importance de la comptabilisation du capital naturel par rapport au PIB

L'urgence d'agir pour protéger et améliorer le capital naturel au Nigeria

L'étude s'est également penchée sur l'urgence des actions susceptibles de protéger et d'améliorer le capital naturel au Nigeria et a découvert que 2 répondants représentant 25,5% n'ont pas répondu à la question, 3 répondants représentant 37,5% ont jugé l'action urgente, tandis que 3 répondants représentant 37,5% ont jugé l'action à entreprendre très urgente.

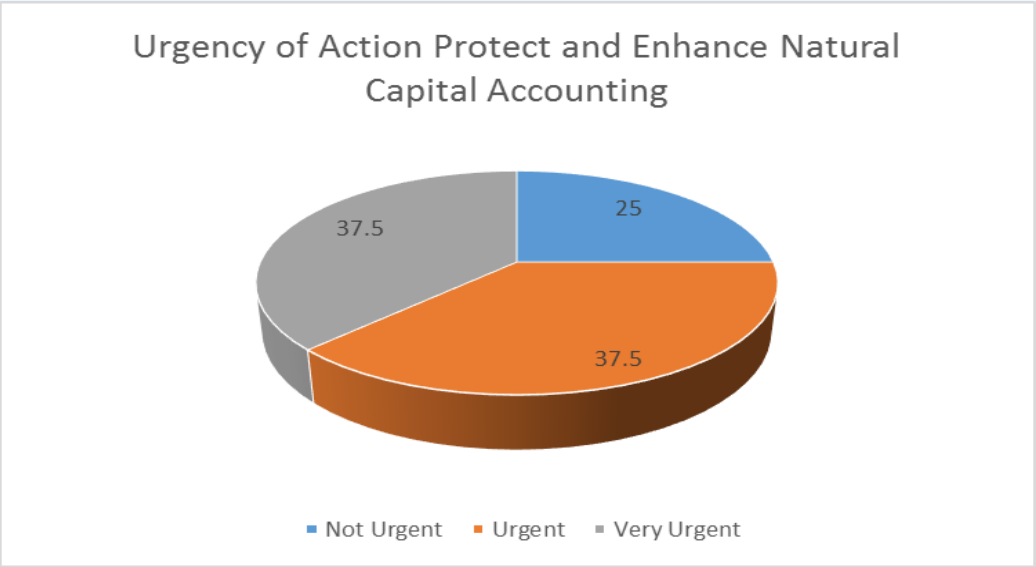

Fig 3 : Urgence de l'action Protéger et améliorer la comptabilité du capital naturel

Compréhension de la relation avec le capital naturel, car il a un impact positif sur les entreprises, la société et l'environnement.

Il a été révélé qu'une meilleure compréhension de notre relation avec le capital naturel contribue à de meilleurs résultats pour les entreprises, la société et l'environnement : 75 % des répondants sont d'accord, tandis que les autres répondants, soit 25 %, n'ont pas répondu.

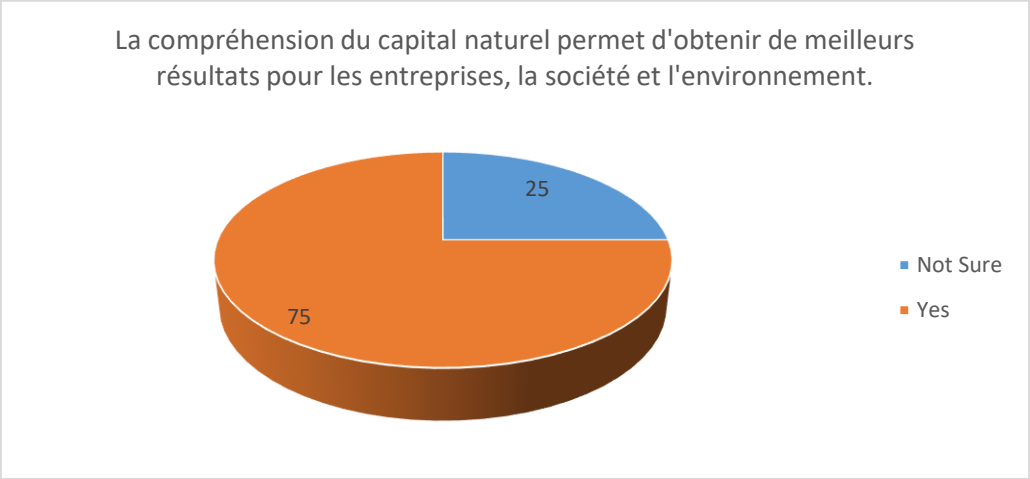

Fig. 4 : Compréhension de la relation avec le capital naturel, car il a un impact positif sur les entreprises, la société et l'environnement.

Familiarité avec le Système de compte économique et environnemental (SEEA)

En ce qui concerne la connaissance du système de comptabilité économique et environnementale, l'analyse du graphique ci-dessous suggère que 2 représentants, soit 25,0 %, ont déclaré ne pas le connaître, 1 représentant, soit 25,0 %, n'était pas sûr de sa connaissance, tandis que 3 représentants, soit 37,5 %, ont déclaré le connaître. Il convient de noter que 2 représentants sur 8 n'ont pas été suivis.

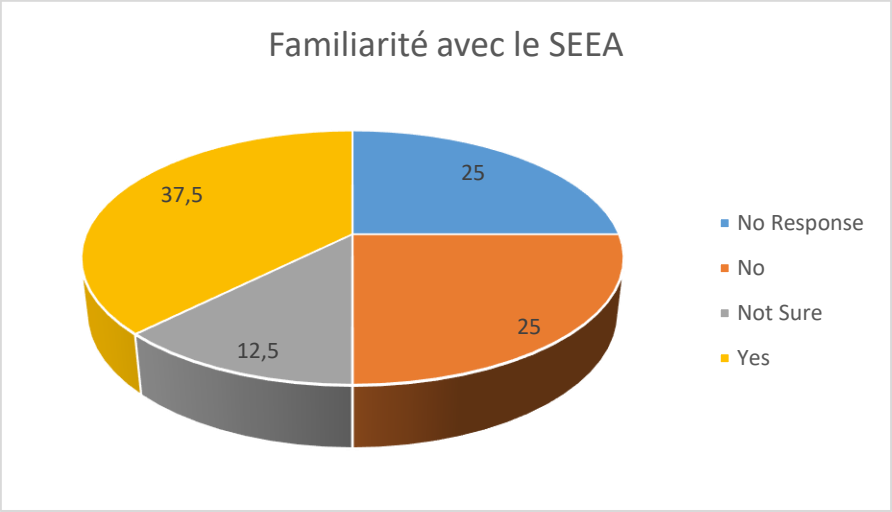

Fig 5 : Familiarité avec le système de comptabilité économique et environnementale (SEEA)

Ministère/Agence Établissement de comptes environnementaux et économiques pour la mise en œuvre du "Système de comptabilité environnementale et économique" (SEEA)

L'étude a révélé qu'aucun ministère/agence n'a été en mesure d'utiliser/établir des comptes environnementaux et économiques pour la mise en œuvre du "Système de comptabilité environnementale et économique (SEEA)" dans cette étude, puisque 6 représentants représentant 75,0% ont répondu "non", tandis que 2 répondants n'ont pas répondu.

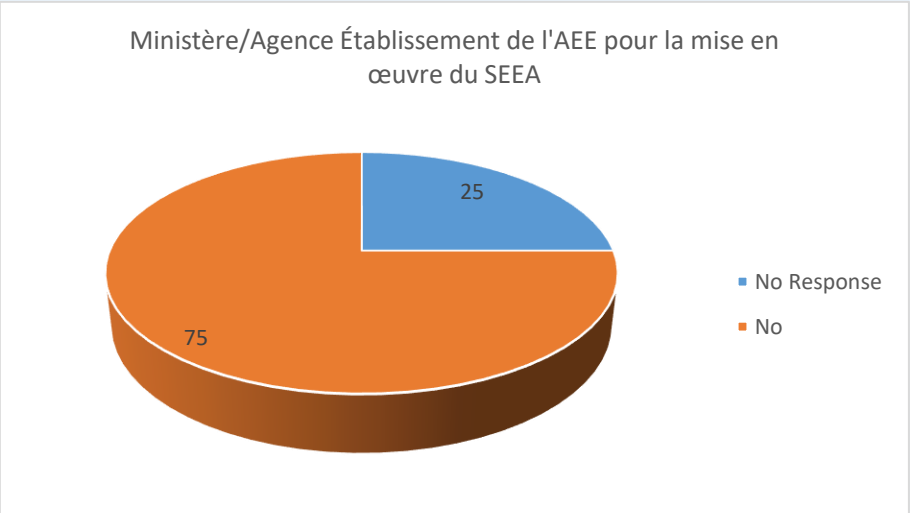

Fig 6 : Ministère/Agence établissant des comptes environnementaux et économiques pour la mise en œuvre du système de comptabilité environnementale et économique (SEEA).

Politique/législation qui existe pour soutenir le capital naturel.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la liste des politiques/suggestions qui existent pour soutenir le capital naturel 25,0% des répondants n'ont pas répondu, 12,5% sont d'accord avec l'existence de normes de réglementation environnementale, 12,5% sont d'accord avec l'existence d'une méthode d'indicateurs monétaires/physiques, 12,5% sont d'accord avec l'existence de la non-applicabilité, 12,5% sont d'accord avec l'existence d'une politique nationale sur l'environnement, 12,5% sont d'accord avec l'existence d'une politique nationale sur la conservation de l'environnement tandis que les 12,5% restants n'étaient pas au courant des lois et politiques spécifiques au Nigeria.

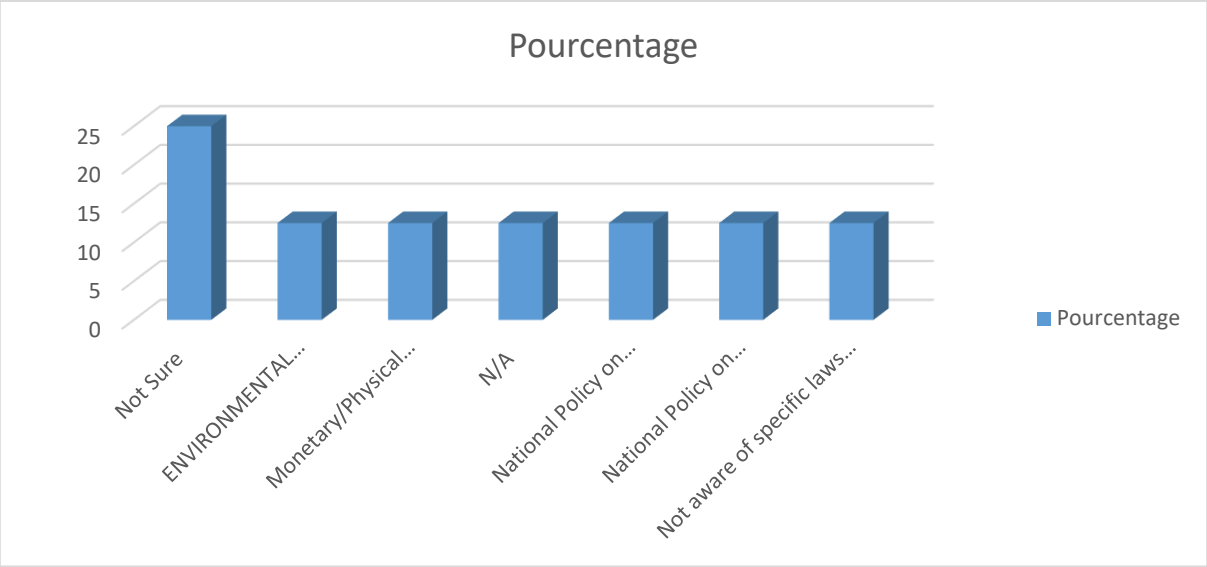

Fig 7 : Politiques / législations qui existent pour soutenir le capital naturel.

La capacité statistique des institutions à produire et à diffuser des statistiques pertinentes.

Cette étude a examiné la capacité statistique des institutions à produire et à diffuser des statistiques pertinentes. L'étude a révélé que 37,5 % des répondants n'ont pas répondu, 12,5 % ont déclaré 3, 12,5 % ont déclaré 5, 12,5 % ont déclaré 6 et 12,5 % ont déclaré 9 respectivement.

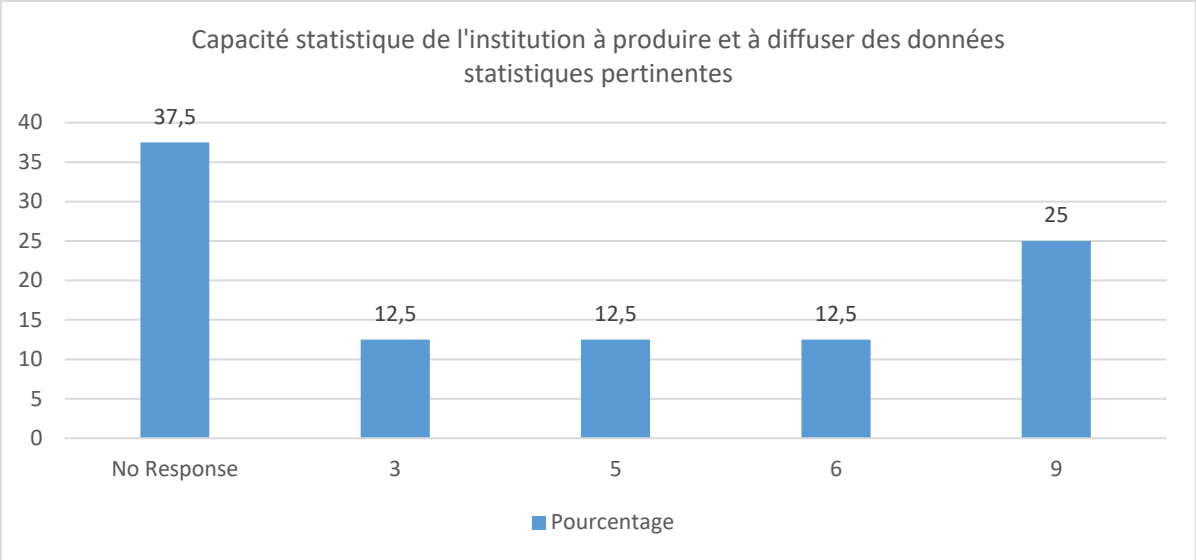

Fig 8 : Capacité statistique des institutions à produire et à diffuser des statistiques pertinentes.

<u>Accord de partage de données commerciales en place avec le Bureau national des statistiques</u>
Les résultats concernant l'accord de partage des données commerciales avec le bureau national des statistiques ont révélé que 50% n'ont pas répondu, 25,5% n'ont pas d'accord avec le bureau national des statistiques tandis que 25,0% ont un accord avec le bureau national des statistiques.

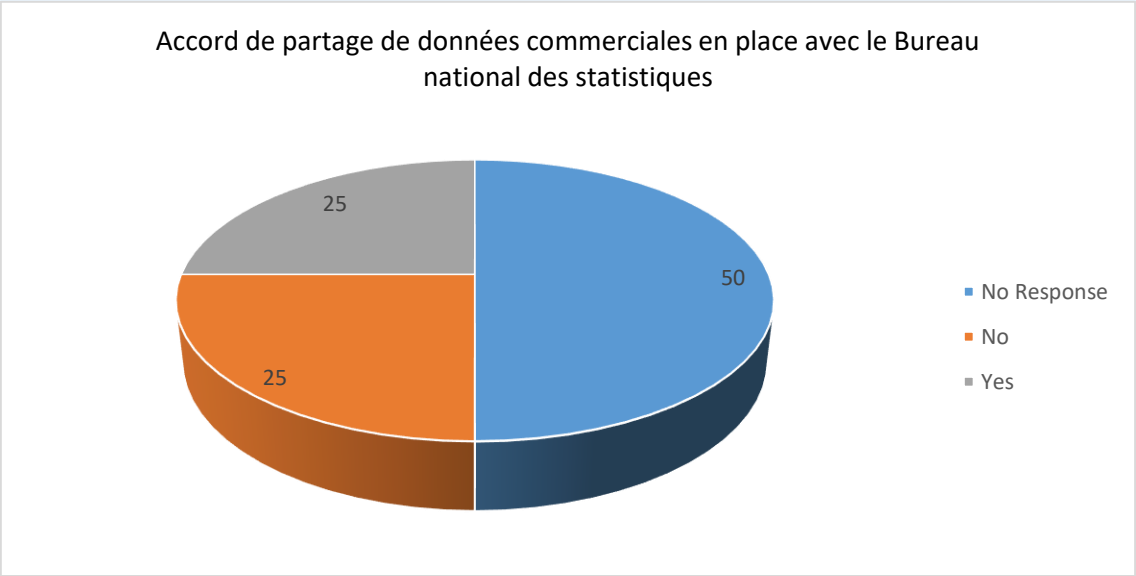

Fig 9 : Accord de partage de données commerciales en place avec le Bureau national des statistiques

<u>Évaluation de la solidité des accords existants en matière de sécurité des données avec les parties prenantes.</u>
Comme le montre le tableau ci-dessous, la force des accords de sécurité des données existants avec les parties prenantes a révélé que 50% des répondants n'ont pas répondu, 12,5% montre un taux fort de 4, 12,5% montre un taux fort de 7 25,0% montre un taux fort de 9 respectivement.

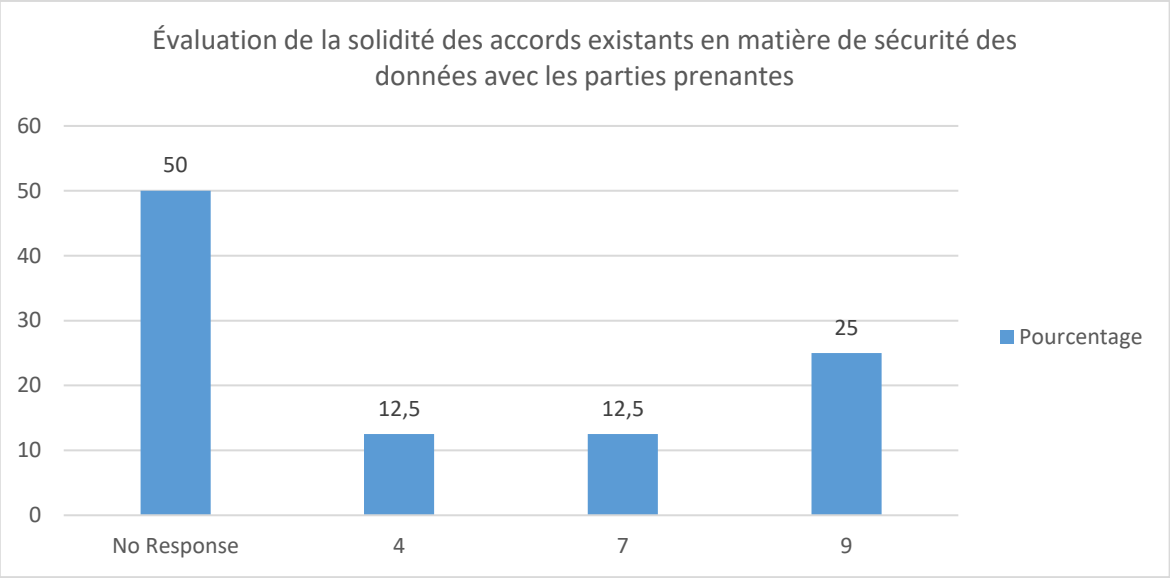

Fig 10 : Évaluation de la solidité des accords existants en matière de sécurité des données avec les parties prenantes.

Stratégie de diffusion décrite

L'étude dévoile le statut de la stratégie de dissémination esquissée et a trouvé que 37,5% des représentants n'ont pas répondu, 12,5% n'étaient pas sûrs, 50,0% ont esquissé une stratégie de dissémination.

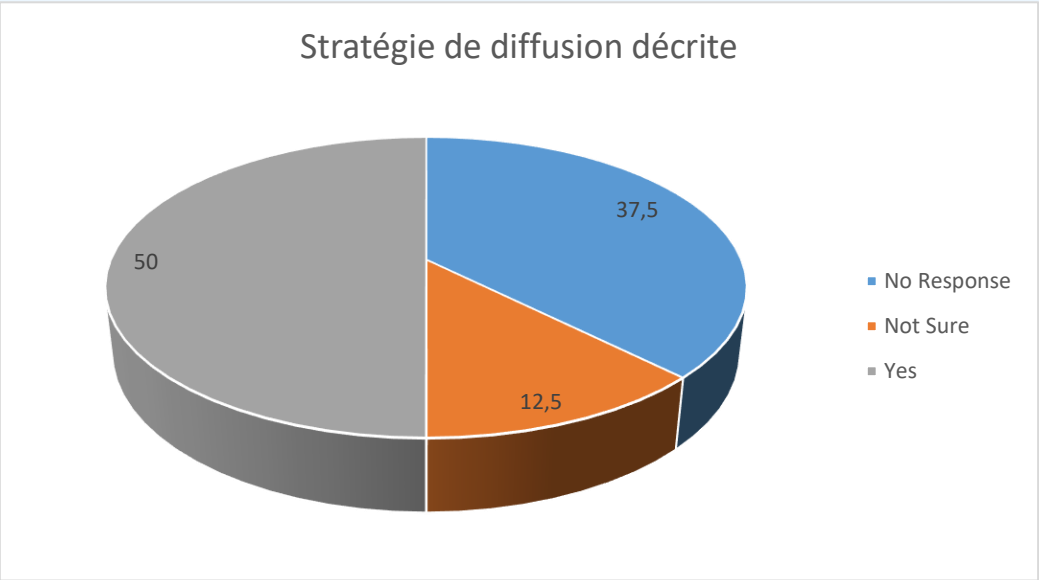

Fig. 11 : Stratégie de diffusion esquissée

Méthodes d'ébauche

Cette étude a demandé des données sur les méthodes principales et a révélé que 12,5 % des personnes interrogées avaient choisi la correspondance comme méthode principale, tandis que 12,5 % avaient choisi les réunions et les ateliers, le site web, les médias, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et l'intégration des médias sociaux.

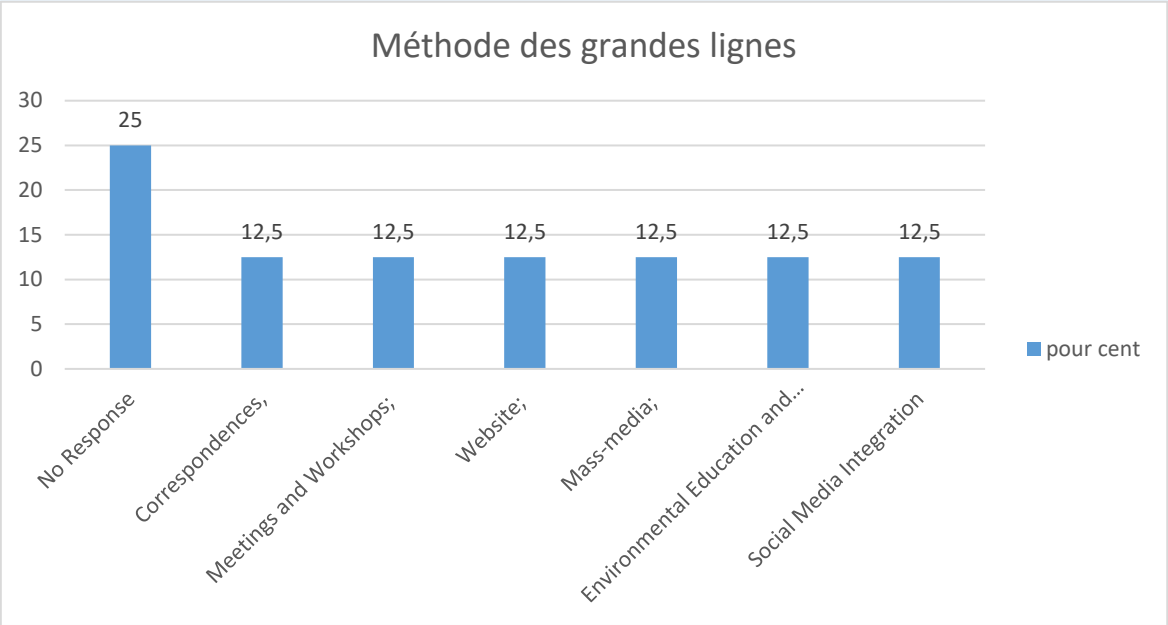

Fig 12 : Méthode des grandes lignes

<u>Sensibilisation à la vision nationale du Nigeria en matière de biodiversité, d'économie verte et d'écosystèmes.</u>

Comme le montre l'étude, l'état de connaissance de la vision nationale pour la biodiversité, l'économie verte et les écosystèmes du Nigeria a révélé que 12,5 % des personnes interrogées étaient indirectement au courant, 12,5 % étaient dans l'incapacité de s'appliquer, 12,5 % étaient directement au courant (OUI), 12,5 % étaient au courant parce que cela faisait partie du mandat de l'agence.

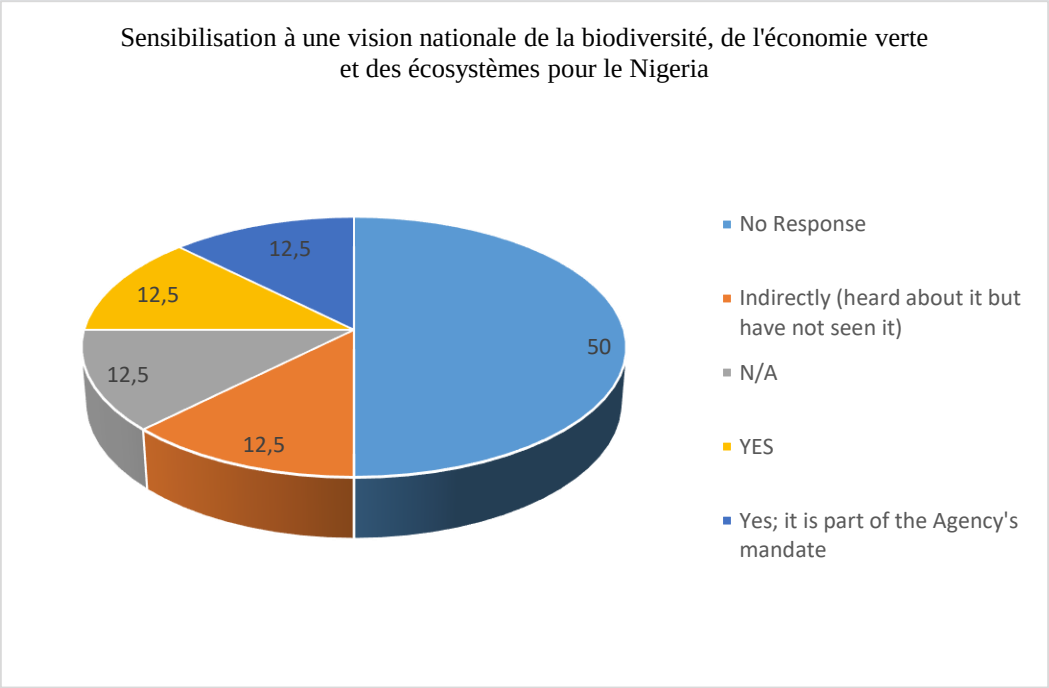

Fig 13 : Connaissance de la vision nationale pour la biodiversité, l'économie verte et les écosystèmes du Nigeria

Principales préoccupations environnementales de l'organisation

Une enquête sur les principales préoccupations environnementales des organisations a révélé que 12,5 % des organisations étaient concernées par la qualité de l'air (Nigerian Civil Aviation Authority (NCAA)), 12,5 % par la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la conservation de la biodiversité, le contrôle des déchets électriques et électroniques, le contrôle des déchets dangereux, les ressources naturelles et le tourisme, et 12,5 % par la non-applicabilité.

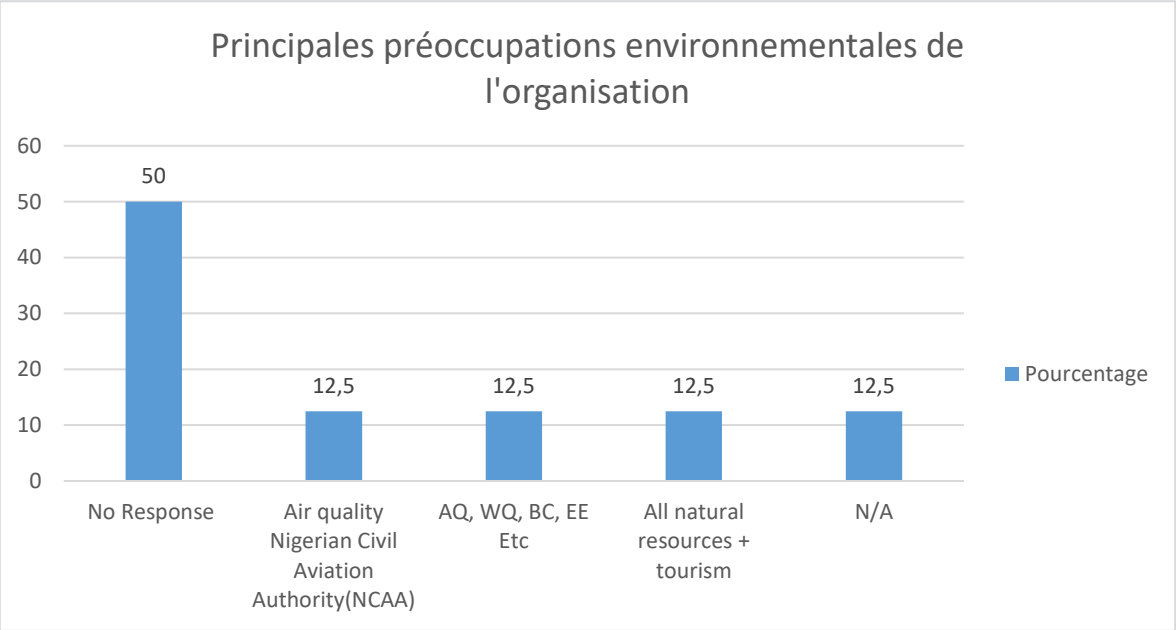

Fig 14 : Principales préoccupations environnementales de l'organisation

Priorités de la politique de développement du ministère/de l'agence dans le cadre de la vision nationale.

Les résultats sur les priorités de la politique de développement du ministère/de l'agence dans le cadre de la vision nationale dans le tableau ci-dessous ont révélé que 62,5% des répondants n'ont pas répondu, alors que 12,5% avaient pour priorité politique le développement d'un terminal de fret agro-allié et le développement d'une aérotropolis (ville aéroportuaire), tandis que 12,5% avaient pour priorité de garantir un environnement plus propre et plus sain pour les Nigérians.

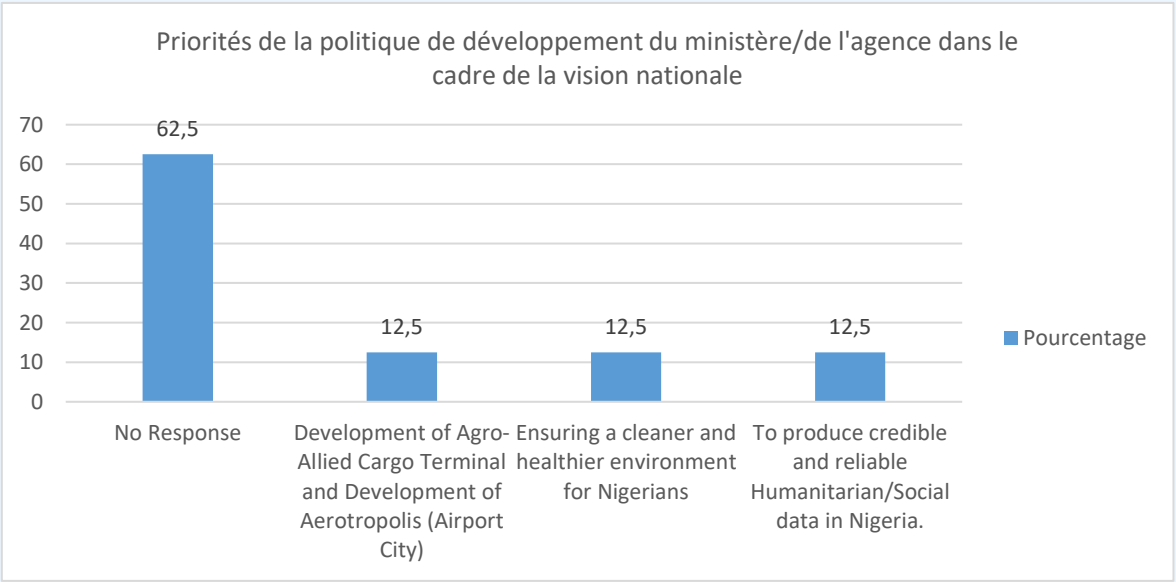

Fig 15 : Priorités de la politique de développement du ministère/de l'agence dans le cadre de la vision nationale

Outils politiques connexes en place ou prévus.

L'étude sur les politiques connexes mises en place ou planifiées a révélé que 12,5% d'entre eux avaient une feuille de route pour l'aviation, 12,5% avaient une politique en matière de données humanitaires, 12,5% avaient des réglementations nationales en matière d'environnement, des directives et des normes nationales sur certains problèmes environnementaux tels que l'UEEE, les importateurs, etc., un plan national de développement à moyen terme, tandis que les 12,5% restants avaient des programmes de sécurité, de mobilisation et d'autonomisation des jeunes, d'éducation publique et d'illumination, de protection de l'environnement et de contrôle de la pollution, ainsi que des programmes d'acquisition de compétences pour les jeunes. Il convient de noter que 4 représentants n'ont pas répondu du tout.

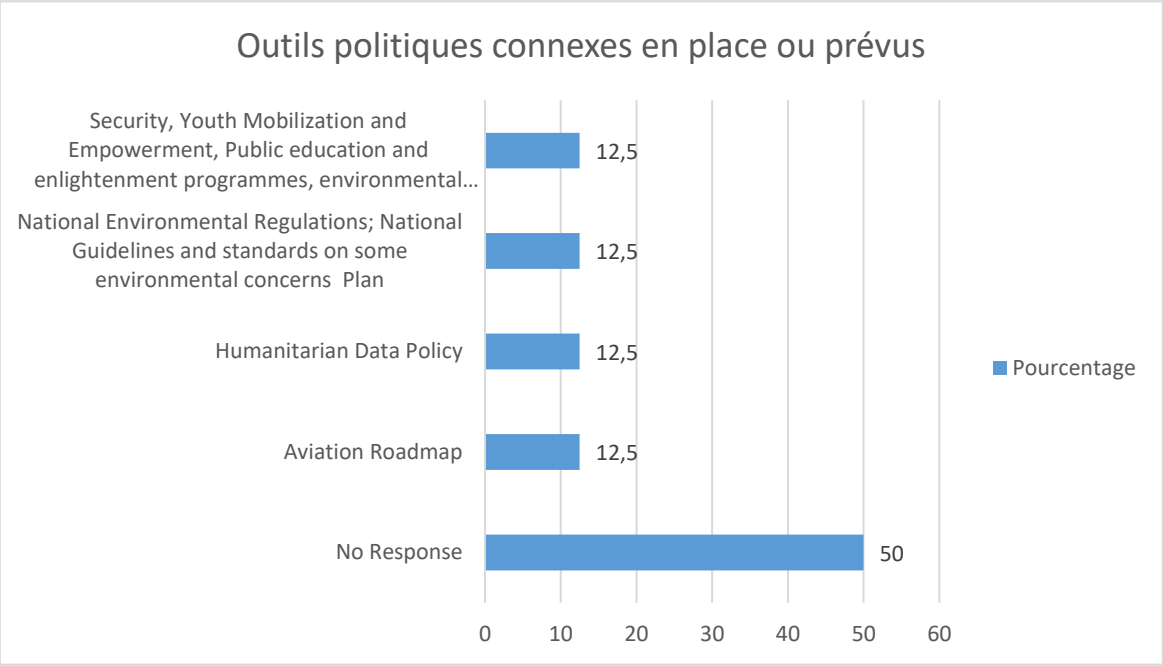

Fig 16 : Outils politiques connexes en place ou prévus.

Mécanisme établi par les ministères/agences pour déterminer les priorités politiques et la prise de décision en matière de biodiversité, de gestion des ressources naturelles, de développement économique et de durabilité environnementale.

Cette enquête a révélé que le ministère/agence qui dispose d'un mécanisme établi pour déterminer les priorités politiques et la prise de décision en matière de biodiversité, de gestion des ressources naturelles, de développement économique et de durabilité environnementale était de 25,0 %, tandis que 12,5 % n'étaient pas sûrs, donc peut-être. 62,5 % des répondants n'ont pas répondu.

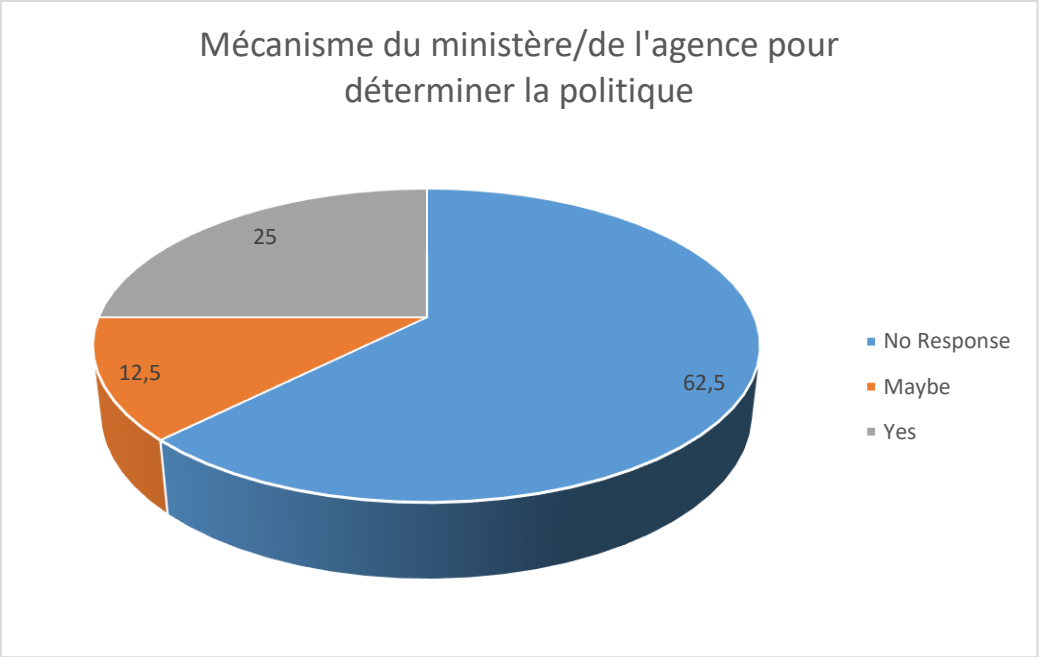

Fig 17 : Mécanisme établi par les ministères/agences pour déterminer les priorités politiques et la prise de décision en matière de biodiversité, de gestion des ressources naturelles, de développement économique et de durabilité environnementale.

<u>Le point fort de l'approche ou du processus de détermination des priorités politiques et de prise de décision.</u>

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'approche ou le processus utilisé pour déterminer les priorités politiques et la prise de décision était consultatif avec 12,5%, tandis que les réunions de critique, la recherche, l'engagement des parties prenantes et la réponse aux plaintes du public étaient (12,5%). 75 % n'ont pas répondu.

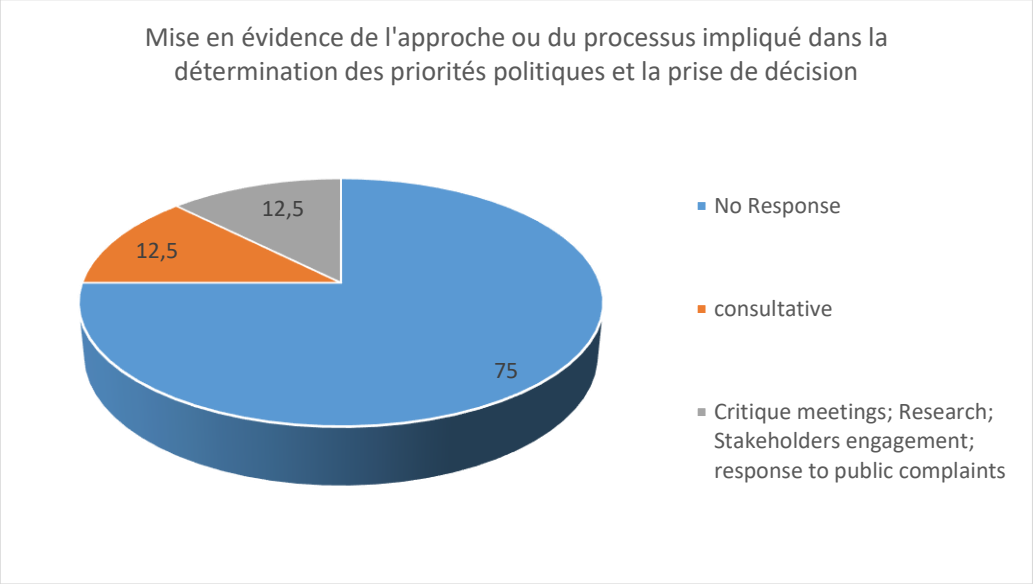

Fig 18 : La mise en évidence de l'approche ou du processus impliqué dans la détermination des priorités politiques et la prise de décision.

<u>Résultats des données statistiques sur le stock de ressources naturelles, etc. pour la détermination des priorités politiques et la prise de décision.</u>

Il s'est avéré que les données statistiques pertinentes ont contribué à la détermination des priorités politiques et à la prise de décision avec un statut de pas sûr de 12,5%, un statut de plutôt de 12,5% et un statut de oui de 37,5% respectivement. 37,5 % n'ont pas répondu.

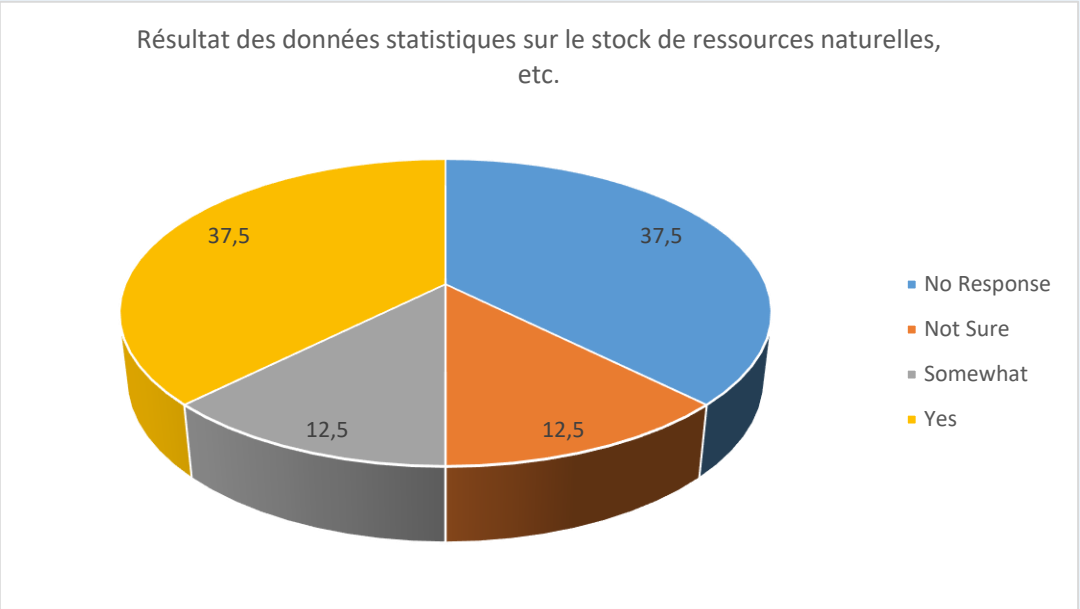

Fig 19 : Résultats des données statistiques sur le stock de ressources naturelles, etc. pour la détermination des priorités politiques et la prise de décision.

Comptabilité économique environnementale

Nigeria

GLOBE

The Global Legislators Organisation

UN environment programme 50 1972-2022

gef GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA NATIONAL ASSEMBLY